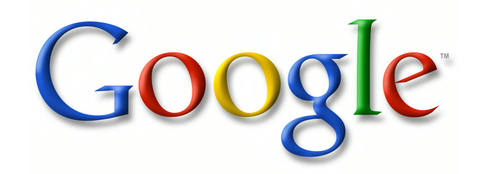
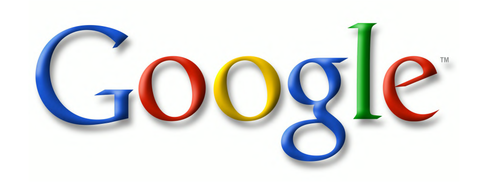




…eur Alfred FOURNIER
… de l'Académie de Médecine

En guérit-on?

PARIS
LIBRAIRIE CH. DELAGRAVE
15, RUE SOUFFLOT, 15

En guérit-on?

PAR

Le Professeur Alfred FOURNIER

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE



PARIS

LIBRAIRIE CH. DELAGRAVE

15, RUE SOUFFLOT, 15

1906



Published : February 1 1906

EN GUÉRIT-ON ?

« En guérit-on? » Telle est la question que ne manque guère ou, disons mieux, que ne manque jamais d'adresser à son médecin tout malade affecté de syphilis. Et pourquoi cette question? C'est que la syphilis a le plus mauvais renom du monde; c'est qu'elle est par excellence « le mal qui répand la terreur ». Rien que de très naturel donc à ce que le malheureux qui vient à en être frappé cherche un soulagement à son chagrin, une atténuation aux inquiétudes qui l'obsèdent, dans une bonne parole de son médecin, dans un renseignement médical qu'il espère favorable.

Eh bien, c'est pour offrir aux malades cette réponse tant désirée (combien d'entre eux l'ont sollicitée de moi!) que je prends la plume aujourd'hui; — et cela non sans

plaisir, on en verra le pourquoi dans un instant.

Et, puisque ma réponse est de nature à porter consolation à cette cohorte de malheureux que, sans exagération, on pourrait appeler « les affligés, les désolés, les désespérés de la vérole », pourquoi la leur faire attendre? D'emblée, je la formulerai donc, quitte à la motiver, à la démontrer ensuite, et la voici :

Oui, *on en guérit.* Oui, à de certaines conditions que j'aurai à dire, on guérit de la syphilis; — et cela non pas seulement pour le présent, mais pour l'avenir; — et cela non pas seulement quant à soi, mais pour sa femme et ses enfants à venir.

J'ajouterai même : de toutes les maladies (les maladies sérieuses, bien entendu, car les autres ne sauraient être en cause pour l'instant), la syphilis est celle qui guérit le mieux, le plus facilement et le plus sûrement; — et cela encore pour une excellente raison, à savoir : parce que nous disposons contre elle de deux remèdes merveilleux, tels que la thérapeutique n'en a pas qui leur soient comparables.

*
* *

Un dernier mot avant d'entrer en matière. Sans être écrit pour des médecins, cet opuscule aura une qualité, — à défaut d'autres peut-être, — et une qualité toute médicale, à savoir la franchise. *Il dira la vérité*. Sans dissimulation, sans réticence, sans atténuation, il dira *ce qui est*, à la façon d'un traité de pathologie. Il dira ce qu'on peut attendre du traitement en tant que correctif et neutralisant de la maladie, comme aussi ce qu'on n'a pu en obtenir jusqu'à ce jour ; — il exposera tour à tour, et avec une égale impartialité, les victoires, les triomphes même, — le mot n'a rien d'exagéré, — de la thérapeutique antisyphilitique, comme aussi ses échecs et ses revers. En un mot, *il parlera vrai*, ce qui, je crois, est le meilleur des langages en toute chose, en médecine tout spécialement.

La vérité, d'ailleurs, en l'espèce, suffira amplement au soulagement moral de nos malades.

*
* *

Guérir de la syphilis, cela veut dire pour tout homme de cœur (nous n'avons pas à nous occuper de gens d'autre catégorie) en guérir non pas seulement quant à ses dangers personnels, mais en guérir quant aux dangers qui pourraient en dériver *pour autrui;* — et « pour autrui » veut dire, en l'espèce, *pour les siens,* à savoir, pour sa compagne future et ses enfants à venir.

En autres termes, guérir de la syphilis, c'est aboutir aux deux résultats que voici : rendre la syphilis inoffensive pour soi, puis, quant à l'avenir, pour sa famille, femme et enfants.

Donc la question est triple, ou, pour mieux dire, il y a trois questions qui doivent ici nous préoccuper et nous préoccuper également, car elles sont toutes d'*égal intérêt* et d'*égale importance.* Je les précise à nouveau :

1° Peut-on guérir de la syphilis quant aux dangers dont elle menace l'individu?

2° Peut-on en guérir quant aux dangers qui peuvent en dériver pour la femme d'un mari syphilitique?

3° Peut-on en guérir quant aux dangers qui peuvent en dériver pour les enfants?

Eh bien, *oui*, dirai-je tout d'abord d'une façon générale, avant de répondre en particulier à chacune de ces questions; oui, on peut guérir de la syphilis à ces trois points de vue. Mais on n'en guérit, bien entendu, qu'en satisfaisant à de certaines conditions.

De ces conditions il en est deux essentielles, qu'il suffira de signaler. A savoir :

1° Conditions de *traitement;*

2° Conditions d'*hygiène*.

Quelques mots tout d'abord sur ces deux conditions.

*
* *

I. — *Conditions de traitement*. — Je ne saurais dire si, spontanément, de par ses seules forces, l'organisme est capable de se dépurer, de se débarrasser de la souillure syphilitique; mais ce que je sais, ce que l'expérience m'a appris, c'est qu'artificiellement et au prix d'un traitement méthodique, long, à cures multiples et répétées, on parvient à rendre la syphilis inoffensive,

muette comme manifestations, silencieuse comme si elle n'existait pas.

C'est qu'en effet, pour aboutir à cet immense résultat, nous disposons de deux agents qu'il n'est pas d'exagération à qualifier, comme je le faisais à l'instant, de merveilleux. Le mercure et l'iodure de potassium sont les deux *perles* de la thérapeutique. On les voit réaliser couramment des effets curatifs admirables, dont parfois le médecin est étonné lui-même, ébahi. On les voit — et cela couramment, je répète le mot — dissiper, effacer des éruptions profuses; — cicatriser à bref délai des plaies étendues, à progression menaçante; — soulager et éteindre des douleurs aiguës, chroniquement rebelles à tout autre remède; — rendre la vue à des yeux aveugles; — rendre le mouvement à des membres paralytiques; — rendre l'intelligence à des cerveaux qui semblaient éteints; — bref, rendre la vie et la santé à des malades qu'on serait en droit de juger perdus, désespérés, condamnés. Ce qui a fait dire à Ricord : « En fait de guérisons dans la syphilis, tout est possible, l'impossible même quelquefois. »

Je n'insiste pas davantage. J'aurai d'ailleurs à revenir sur ce point dans un instant.

II. — *Conditions d'hygiène.* — Pas plus qu'ailleurs, l'*hygiène* ne perd ici ses droits. L'expérience a des millions de fois démontré que toutes les conditions défectueuses d'hygiène (misère, alimentation insuffisante, fatigues, excès, surmenages de tout genre et aussi bien surmenage de plaisir que surmenage de travail, alcoolisme, tabagisme, causes morales débilitantes, etc.), constituent pour la syphilis autant de causes nocives, exacerbantes, qu'on a justement qualifiées du nom de *facteurs de gravité,* voire de *malignité.* Au hasard, et comme exemples, j'en citerai trois :

1° Le *tabagisme,* qui appelle la syphilis sur la bouche. Il y excite des pullulations et des repullulations multiples d'accidents. Il y constitue des glossites graves, des scléroses linguales vouées à l'incurabilité. Il y implante la leucoplasie, graine de cancer, et c'est tout dire.

2° Désastreuse également est l'influence

de l'*alcoolisme*. De l'aveu unanime, l'alcool fait le plus grand mal à la syphilis. Ainsi : 1° il exagère, il intensifie les manifestations cutanées de la maladie; — 2° il dirige, il aiguille l'action de la syphilis sur les centres nerveux, au point de figurer souvent dans l'étiologie des encéphalopathies spécifiques et de la paralysie générale; — 3° il réalise très communément les *mauvaises* formes de syphilis, les syphilis à tertiarisme précoce, les syphilis à poussées multiples et incessamment récidivantes, les syphilis qui s'en prennent à la santé générale et qu'on a qualifiées pour cela du nom de syphilis asthéniques, dépressives, dénutritives, consomptives, etc., toutes formes essentiellement rebelles et dangereuses.

3° Non moins nocive encore est l'influence du *surmenage* ou, disons mieux, des divers ordres de surmenage qui, sous des formes diverses et parfois même opposées, aboutissent à un résultat identique, consistant en la diminution des forces et l'amoindrissement de résistance de l'organisme; à savoir : surmenage physique (excès de travail, fatigues); — surmenage *intellectuel* ou *cérébral,*

non moins susceptible d'épuiser l'économie; — surmenage *vénérien,* qui a sa réputation faite; — surmenage *de plaisirs;* — plus spécialement encore et pour certains milieux, surmenage *mondain,* consistant en irrégularités chroniques d'habitudes, agitation constante, turbulence continue de la vie, fêtes, repas fastueux, soupers, abus de champagne, veilles, théâtres, bals, nuits passées au cercle dans une atmosphère de tabac, dissipations et excès de tout genre, émotions de jeu, etc., etc. Tout cela se paye. A preuve, le piteux aspect du *viveur* du grand monde, pâle, terreux, grisonnant dès la trentaine, fourbu, vanné, *vidé,* décrépit avant l'âge. Combien ai-je vu, sur de tels *surmenés du high life* parisien, de mauvaises syphilis de tout ordre, et tout spécialement de mauvaises syphilis du système nerveux! Car leur lot usuel, à ces *éreintés* du grand monde, c'est le tertiarisme *nerveux,* au point qu'on peut poser ceci en axiome :

Le surmené de la vie mondaine, le viveur, le noceur, le fêtard (suivant le mot à la mode), *est un prédestiné par excellence au tertiarisme nerveux. De par la syphilis et de*

par son genre de vie, c'est un candidat à trois catastrophes nerveuses qui s'appellent la **syphilis cérébrale,** *la* **paralysie générale** *et le* **tabes.**

Et ainsi de suite pour tant et tant d'autres exemples qui déposeraient dans le même sens, relativement à l'influence aggravante, voire parfois pernicieuse, exercée sur la syphilis par toutes les conditions défectueuses d'hygiène. — Rien de tout cela, d'ailleurs, n'est ni contestable ni contesté. Passons donc sur ce point, et entrons dans l'analyse intime de notre sujet.

PREMIER POINT

EN GUÉRIT-ON QUANT AUX DANGERS PERSONNELS QU'ELLE COMPORTE ?

Ici s'impose une division naturelle et d'importance capitale.

Cette division a trait au *présent* et à l'*avenir* du malade, c'est-à-dire aux manifestations dont la syphilis peut affliger son patient à un moment donné, mettons dans les premiers temps de la maladie, et aux manifestations qu'elle peut lui réserver dans un avenir plus ou moins éloigné ou même, disons mieux, dans un avenir illimité.

En autres termes et plus simplement : En guérit-on *pour le présent?* — et en guérit-on *pour l'avenir?*

Ou bien encore, sous une autre forme :

Guérit-on des *accidents,* et guérit-on de la *diathèse* (ou imprégnation infectieuse persistante, permanente, susceptible de déterminer à toute échéance des accidents nouveaux)?

Le seul énoncé de ces deux questions suffit, je crois, à en bien préciser le sens, non moins que la différence qui les sépare.

Voyons ce que nous avons à répondre à chacune d'elles.

*
* *

I. — EN GUÉRIT-ON POUR LE PRÉSENT ?

Réponse catégorique : *Oui,* pour l'énorme majorité des cas.

Je précise par cette double affirmation déduite de l'expérience :

1° A la condition qu'intervienne à temps un traitement approprié, suffisamment énergique et suffisamment prolongé, le fait habituel, très habituel, ce qu'on peut appeler le fait courant, est que toute manifestation syphilitique guérisse sous l'influence de ce traitement.

2° Très peu nombreuses, disons même rares, et spéciales comme caractères, sont les manifestations qui, issues de la syphilis, se montrent réfractaires à un tel traitement.

Sur le premier point, l'évidence est notoire, et superflu vraiment serait d'insister. Que si cependant vous vouliez parfaire votre conviction à ce sujet, dirai-je aux jeunes lecteurs pour qui j'écris plus spécialement ces lignes, faites-nous l'honneur de quelques visites dans tel ou tel de nos grands hôpitaux spéciaux. Et de vos yeux vous y verrez ceci : une foule de malades qui, entrés dans nos salles aujourd'hui, je suppose, pour tels ou tels accidents syphilitiques, en sortiront délivrés, et absolument délivrés, dans une huitaine, dans une quinzaine, dans trois, quatre, six, huit semaines ou, plus rarement, davantage.

Car le propre des manifestations syphilitiques est de guérir et même de guérir rapidement sous l'influence de la médication spécifique. « Avec le mercure, disent nos malades, *ça ne traîne pas,* on est bien vite *blanchi.* » C'est merveille, en effet, comme il va vite en besogne, alors qu'il « tombe à pic », c'est-à-dire alors qu'il tombe sur une lésion qui en est justiciable. Et de même pour l'iodure de potassium. Et de même, à fortiori, pour la réunion de ces deux remèdes, cons-

tituant ce qu'on appelle le traitement mixte.

Si bien que, d'habitude, et toutes réserves faites pour les cas exceptionnels, il ne faut guère plus de :

Quelques jours à une semaine pour la sédation et la guérison de nombre de phénomènes douloureux de la maladie (céphalée secondaire, voire céphalée tertiaire; — douleurs articulaires ou musculaires; — névralgies; — douleurs de périostite, etc.);

Trois à quatre ou cinq semaines, six semaines au plus, pour l'effacement d'une syphilide secondaire;

A peu près le même temps ou un peu plus pour la résorption et la cicatrisation des syphilides tertiaires;

Un mois à six semaines pour la guérison d'une exostose;

Un mois à six semaines pour la guérison d'une gomme de moyen volume;

Un à deux mois pour la résolution d'un sarcocèle; — et ainsi de suite.

Il y a plus. Ce n'est pas seulement par la rapidité que ces guérisons d'accidents syphilitiques sont remarquables. Elles le sont aussi

par l'*intensité*, l'importance des effets thérapeutiques dont elles dérivent. Car, ainsi qu'on a pu en juger par la courte énumération qui précède, il n'est pas que les lésions secondaires, les lésions superficielles, « à fleur de peau », bénignes d'allure et de fond, qui guérissent comme je viens de le dire. Tout pareillement on voit sous la même influence se modifier, se résorber et disparaître des lésions profondes, parenchymateuses, viscérales, constituant des dépôts dans les tissus, des infiltrations étendues, des désorganisations et déformations d'organes, des ulcérations, des destructions, des mutilations phagédéniques, voire encore des tumeurs, voire de grosses tumeurs. A n'en citer qu'un exemple, c'est monnaie courante d'assister à la fonte et à la disparition de gommes du volume d'un pruneau, d'un marron, d'un abricot, et même (ce qui est plus rare) d'une mandarine, d'un citron.

Fort souvent encore de telles guérisons sont particulièrement remarquables à la fois et par cette intensité d'effets curatifs et par la rapidité dite « significative » avec laquelle elles s'accomplissent, significative en ce

qu'elle atteste la qualité syphilitique des lésions guéries de la sorte.

Parfois même, à l'un et l'autre de ces points de vue, elles sont étonnantes, surprenantes, extraordinaires. On a pu, en certains cas, les qualifier, et cela sans exagération, de « prodigieuses », de « miraculeuses ».

Si je parlais à des médecins qui ont eu ou qui auront l'occasion de constater pareilles choses de leurs yeux, je me bornerais à énoncer le fait sans citations à l'appui. Mais, m'adressant ici à des gens du monde, à tout le monde, je dois justifier mon dire par quelques exemples. Les suivants suffiront comme spécimens pour démontrer comment et à quel point on peut guérir d'accidents syphilitiques.

Une jeune femme entre à Saint-Louis pour un prétendu « psoriasis » très étendu, très confluent et rebelle depuis *deux ans* à diverses médications. On reconnaît facilement que ce psoriasis n'est autre qu'une syphilide psoriasiforme. Le traitement est institué en ce sens. *Cinq semaines* après, disparition absolue de l'éruption.

« Deux ans, cinq semaines », comparez ces chiffres, je vous prie. Et même remarque pour les cas qui vont suivre.

Une jeune femme souffrait depuis *huit à neuf mois* d'une violente névralgie faciale dont la nature était restée indéterminée et qui avait résisté à nombre de traitements. Entrée à Saint-Louis, elle nous avoua ce que jusqu'alors elle avait tenu caché, à savoir : des antécédents spécifiques. *Douze jours* plus tard, le mercure avait eu complètement raison des phénomènes névralgiques.

Un homme d'une cinquantaine d'années était affecté depuis *six à sept ans* d'un vaste ulcère de jambe, qui mesurait exactement, lors de l'entrée du malade à l'hôpital, 17 centimètres de haut sur 12 à 13 de large. Cet ulcère avait toujours été considéré comme de nature variqueuse et traité en conséquence. Lui suspectant une nature spécifique, nous prescrivîmes un traitement mixte, qui guérit l'ulcère en *sept semaines* exactement.

« Sept ans, sept semaines! » Comparez encore.

Même succès sur une femme qui présentait à la lèvre supérieure une lésion tuberculo-crustacée. Prise pour un lupus et soumise à un traitement antiscrofuleux, cette lésion ne s'était pas modifiée et persistait depuis *vingt-six mois*. Elle guérit comme par enchantement, en l'espace de *trois à quatre semaines*, sous l'influence d'un traitement mixte.

De même pour une femme qui, affectée depuis *quatre ans* d'une syphilide serpigineuse de la cuisse, n'avait jamais fait que des traitements insignifiants, à doses quasi-homœopathiques. Cette lésion présentait encore l'étendue de toute la main quand je la vis pour la première fois. Du jour où elle fut soumise à

un traitement digne de ce nom, elle commença à se modifier très docilement, et *six semaines* plus tard elle n'existait plus qu'à l'état de cicatrice.

Le rapprochement des deux cas suivants ne laissera pas d'être instructif comme parallèle pour la démonstration que nous poursuivons actuellement.

Deux femmes nous arrivent le même jour avec une même lésion, à savoir : gomme du voile palatin en état de ramollissement très avancé, avec menace de rupture très prochaine. — L'une d'elles est admise dans nos salles, traitée immédiatement par l'iodure de potassium et guérie, absolument guérie, en moins d'une quinzaine. — L'autre, ayant six enfants à soigner, refuse d'entrer à l'hôpital. On lui prescrit le même remède. Huit jours après elle nous revient dans un état affreux. Son voile s'est rompu, dilacéré, rongé et déjà à moitié détruit. Qu'était-il donc arrivé? Tout simplement ceci : cette femme *ne s'était pas traitée*. Et pourquoi? Parce qu'à l'hôpital on lui avait refusé la délivrance gratuite de l'iodure, sous prétexte qu'elle n'habitait pas Paris depuis plus de six mois (!), et que, n'ayant pas l'argent nécessaire pour acheter le remède, elle s'était résignée à ne rien faire[1].

Écoutez encore le cas suivant, tout à fait

1. C'est à propos de ce cas malheureux que, sur mes vives instances, l'administration de l'Assistance publique a abandonné l'article de son Règlement d'après lequel l'allocation gratuite des médicaments n'était accordée qu'aux sujets résidant à Paris depuis six mois.

remarquable médicalement en ce qu'il a trait à une maladie qu'on n'est pas habitué à considérer comme une conséquence possible de la syphilis.

Un homme de trente-quatre ans était affecté depuis dix-huit mois d'une sorte de *dysenterie chronique* avec coliques, ténesme rectal, évacuations sanguinolentes et parfois véritables hémorrhagies intestinales, etc. Rebelle aux médications les plus rationnelles et les plus diverses, cette maladie avait fini par déterminer un état d'amaigrissement et d'affaiblissement considérables, presque voisin de la cachexie. D'après la notion d'antécédents syphilitiques non douteux, M. le docteur Lereboullet estima que cet ensemble morbide pourrait bien dériver de lésions intestinales d'ordre spécifique, et un traitement fut institué en ce sens. Résultat : amélioration immédiate; en dix jours, selles devenues presque normales. Deux mois après, guérison complète, qui s'est toujours maintenue.

Je vous disais tout à l'heure que parfois l'influence curative du traitement spécifique se montre tout à fait remarquable par la *rapidité* surprenante, voire extraordinaire, de ses manifestations. De cela, comme preuves, voici trois exemples :

I. — Exostose tibiale atrocement douloureuse, arrachant des cris au malade, voire des « hurlements » pendant la nuit. Insomnie absolue depuis une quinzaine, affirme le malade. — Administration de l'io-

dure de potassium, de 3 à 6 grammes par jour. — *Dès la première nuit, sédation des douleurs, qui disparaissent absolument du troisième au quatrième jour.*

II. — Syphilis maligne précoce sur une femme de cinquante-deux ans, presque naine, chétive, misérable. — Cette syphilis se caractérise surtout par une éruption extraordinairement confluente, qui crible le corps; éruption polymorphe, simplement érythémato-papuleuse en quelques points, mais presque partout constituée par de très grosses papules ou par de véritables tubercules d'un rouge foncé et vineux, saillants, durs et du plus mauvais aspect. Quelques-uns de ces tubercules sont déjà recouverts de croûtes. — Injection au sozoiodolate de mercure. — Véritable *changement à vue :* dès le deuxième jour, disparition de toutes les taches érythémateuses et affaissement des lésions papulo-tuberculeuses; — *dès la fin de là semaine, toute trace d'éruption a disparu!*

III. — Une laryngite gommeuse, développée au cours d'une syphilis maligne précoce, était arrivée à déterminer une dyspnée continue, avec violents accès de suffocation; si bien que la situation était des plus alarmantes et qu'on s'attendait à être forcé de pratiquer la trachéotomie d'un instant à l'autre. — A ce moment, une injection de calomel fut pratiquée. Eh bien, chose incroyable, cette injection suffit pour dissiper *en quelques jours* ces troubles si graves, si alarmants, à rétablir la respiration, voire à restaurer la voix. Ce fut là vraiment une guérison *extraordinaire.*

D'autres fois, ce qui frappe surtout dans l'action du traitement, c'est l'*intensité* des



effets produits, c'est l'importance du résultat. Sur ce dernier point, majeur entre tous, je vous dois encore quelques exemples.

I. — Un homme de trente-sept ans entre à Saint-Louis affecté de la terrible variété de phagédénisme dite *syphilide mutilante* des extrémités. Ce phagédénisme a porté sur tous les doigts des mains, que, depuis neuf ans, il a tour à tour ulcérés, rongés, déchiquetés, atrophiés, déformés par cicatrices vicieuses, par ankyloses, par rétraction de tendons, etc. L'index gauche notamment n'existe plus qu'à l'état de moignon réduit à la première phalange. Mal définie comme caractères, cette épouvantable lésion a été considérée tour à tour comme lupique, syphilitique, tuberculeuse, syringomyélique, lépreuse même, et a résisté à une foule de traitements. Quand le malade se présente à nous, elle consiste encore en ulcérations multiples du plus mauvais aspect, qui criblent tous les doigts (sauf le pouce) et la face dorsale du métacarpe gauche. Un traitement intensif est aussitôt prescrit sous forme d'injections de calomel et d'iodure de potassium. Six semaines plus tard, *guérison absolue* (!), comme en témoignent deux photographies que je tiens à la disposition de mes lecteurs.

II. — Un homme de trente-quatre ans était affecté d'une tumeur pelvienne remplissant tout le petit bassin, très dure, offrant tous les caractères d'une tumeur maligne, et déjà diagnostiquée *sarcome* par trois de mes collègues de la Faculté. Mandé près du malade, j'aboutis au même diagnostic et — soit dit par avance — à la même erreur. Par bonheur,

la découverte d'une hérédité syphilitique pour le moins probable me suggéra l'idée d'instituer un traitement d'épreuve. Tout aussitôt la tumeur se prit à diminuer, à se résorber, à fondre véritablement. Bref, au bout de deux mois il ne restait plus traces du prétendu cancer! Et la guérison depuis lors ne s'est pas démentie[1].

III. — Une jeune femme avait été conduite au dernier degré de l'anémie et de la consomption par des gastrorrhagies multiples et surabondantes, symptomatiques en toute évidence d'un *ulcère rond* de l'estomac. Mandé près d'elle à cette époque, je constatai que tous les traitements d'usage en pareil cas avaient été mis en œuvre, et sans succès. Me souvenant d'avoir traité cette femme une huitaine d'années auparavant pour une syphilide tertiaire grave, je me risquai (non sans quelque appréhension, car c'était la première fois que je faisais pareille prescription contre un ulcère de l'estomac) à formuler un traitement ioduré. Ce fut alors, littéralement, un *coup de théâtre*. Les vomissements cessèrent immédiatement; tous les troubles gastriques furent suspendus. Bref, cette femme (que, lors de ma première visite, j'avais crue vouée à une mort prochaine) se mit à guérir, et guérit complètement, absolument. — Ajoutons que, huit ans plus tard, elle subit une récidive de symptômes semblables, voire plus graves, avec imminence de mort, et qu'elle fut guérie de même, avec la même rapidité, par le même traitement, cela encore au grand ébahissement général.

Écoutez enfin cette quasi-résurrection.

1. Observation présentée à l'Académie de médecine (21 octobre 1902).

IV. — Une jeune femme nous arrive à Lourcine, se traînant plutôt que marchant, et dans un état absolument cachectique. Son aspect est celui d'une phtisique, dont les jours sont comptés. — D'une part, elle porte au pied droit une lésion hideuse, constituée par un phagédénisme ulcéreux de nature bien manifestement syphilitique. Ce phagédénisme, qui daterait d'environ un an, a complètement dévoré, anéanti la moitié interne du gros orteil, le deuxième et le troisième orteil en totalité (il n'en reste pas vestiges) et une partie du quatrième. Il se présente sous forme d'une énorme plaie du plus détestable aspect, anfractueuse, violacée, putrilagineuse, verte ou noire, c'est-à-dire gangréneuse par places, et encadrée d'une aréole œdémato-érysipélateuse.

D'autre part, cette femme offre le facies, les symptômes et les signes physiques de la tuberculose : dépérissement, émaciation, perte des forces, toux, expectoration purulente, sueurs nocturnes, accès fébriles, inappétence, etc. En un mot, habitus et tous caractères d'un état voisin du marasme.

Un traitement tonique et spécifique est prescrit.

A dater de ce moment commence pour nous un étonnement qui s'accroît chaque jour, car chaque jour amène dans l'état de la malade une amélioration certes inattendue. Le phagédénisme ne progresse plus; tout au contraire, il se limite, puis s'amende, se transforme, se répare; si bien que *quarante jours* après l'entrée de la malade à l'hôpital il était absolument cicatrisé!

D'autre part, résultat bien plus extraordinaire encore et celui-ci tenant presque du prodige, l'état général se transforme, en même temps que se modifient les symptômes pulmonaires. Bref, en même

temps que le phagédénisme guérit, c'est aussi la phtisie qui, comme lésion locale et comme symptômes généraux, se met à guérir! La malade, qui, je le répète à dessein, était absolument *cachectique* lors de son entrée à l'hôpital; qui était pâle et plus que pâle, jaune; qui était extrêmement amaigrie, affaiblie, exténuée; qui n'acceptait plus la nourriture; qui avait perdu ses règles depuis dix-huit mois; cette malade, dis-je, dont on eût escompté les jours à brève échéance, se prit soudainement à mieux aller. L'appétit lui revint; elle mangea et digéra. Son habitus se modifia bientôt; son visage reprit des couleurs et de la vie; ses forces se relevèrent; ses règles reparurent; puis elle se mit à engraisser même, et beaucoup. Si bien que, trois mois plus tard, la métamorphose était complète. La malade alors, positivement, était méconnaissable.

Finalement, lorsqu'elle nous quitta en novembre, c'est-à-dire après un séjour de quatre mois, c'était une femme grosse et grasse, absolument bien portante, ayant repris toutes ses forces, toute sa santé première.

A ce point, nous a-t-elle raconté, que, lorsqu'elle revint à son atelier, ses compagnes « ne voulaient pas la reconnaître »!

Voilà pour les cas heureux de la maladie, cas, je le répète, de beaucoup les plus nombreux.

*
* *

Cas malheureux. — A qui la faute?

Mais la syphilis ne serait pas la syphilis

et resterait au-dessous de son néfaste renom si toujours, comme nous venons de le voir, ses manifestations obéissaient docilement au traitement spécifique pour aboutir à guérison. Aussi bien, en réalité, certains de ses cas subissent-ils un sort tout autre, c'est-à-dire ou bien ne guérissent que difficilement, lentement et incomplètement, ou bien ne guérissent pas du tout, ou bien même se terminent d'une façon désastreuse. La syphilis a ses infirmes, et elle a aussi ses morts, cela n'est pas à dissimuler.

Mais ici il faut être juste. Dans ces échecs, dans ces désastres, il convient de faire la part de ce qui revient à la maladie et la part de ce qui n'incombe qu'à d'autres influences. En autres termes et pour préciser, il peut y avoir en l'espèce plusieurs coupables, au moins trois, à savoir : *la maladie, le malade* et *le médecin.* Parlons de ces deux derniers.

I. — Lorsque la syphilis ne guérit pas, la faute en est bien souvent au *malade,* qui, d'une façon ou d'une autre, notamment par infractions diverses à l'hygiène (alcoolisme,

tabagisme, surmenage, excès, etc.), exaspère la virulence morbide, ou bien qui se néglige, qui ne se traite pas ou se traite mal, sans méthode, sans suite, à contretemps, trop tard, par exemple, et cela bien souvent, voire le plus souvent.

Ainsi, à ne mettre en cause que ce dernier point (car je ne suffirais pas à tout dire), quantité d'accidents syphilitiques arrivent à la connaissance du médecin *quand il n'est plus temps de les traiter*, c'est-à-dire à une époque où, thérapeutiquement, nous n'y pouvons plus rien. Trois exemples, pris au hasard dans mes notes.

Une jeune femme se présente à nous avec une large perforation du voile palatin, résultat manifeste d'une gomme syphilitique. Ce « trou », nous dit-elle, est tout récent; il vient seulement de se produire ces tout derniers jours. Eh bien, déjà il est irréparable; car, si puissants soient-ils, le mercure et l'iodure ne reconstitueront jamais un voile du palais. Tandis que, si cette malade était venue à nous quinze jours, voire huit jours plus tôt, cette destruction du voile eût certainement pu être conjurée. Et, en effet, rien ne guérit plus sûrement et mieux et plus complètement que la gomme vélo-palatine, pour peu qu'elle soit traitée *à temps*.

Telle autre malade nous arrive avec un coryza chronique sanio-purulent et affreusement fétide,

dont elle ne s'est même pas préoccupée jusqu'à ce jour. L'exploration nasale au stylet nous révèle tout aussitôt des nécroses multiples, portant sur le vomer, l'ethmoïde, les cornets, etc. Que faire à cela? Car qui dit nécrose dit mort de l'os, et l'on ne guérit pas la mort. Voilà donc un nez destiné à s'effondrer alors que se détacheront les nécroses; voilà donc une malade — et une jolie femme, notez cela — condamnée à la très laide et affligeante difformité du « nez en lorgnette ».

Un troisième malade nous aborde avec une hémiplégie datant de quelques mois et commençant déjà à se contracturer. Or, *pendant tout un long stade de céphalée qui a préludé à cette hémiplégie, il n'a rien fait,* il n'a même pas songé, quoique se sachant syphilitique, à consulter un médecin! Il n'a commencé à se traiter que le lendemain du jour où il a été frappé de paralysie. Et il vient nous demander de le guérir aujourd'hui, alors que le mal est accompli! Bien évidemment, *il est trop tard.* On aurait pu le guérir, il y a six mois, de la syphilis cérébrale dont a procédé cette hémiplégie; actuellement, c'est un infirme, et un infirme pour la vie, quoi qu'on puisse faire.

Et ainsi pour quantité d'autres cas du même genre que j'aurais à vous citer, car ceux-là sont légion.

Donc, vous le voyez, très souvent, alors que la syphilis reste incurable dans telle ou telle de ses manifestations, la responsabilité de l'insuccès incombe au malade. N'en accusez pas la maladie.

*
* *

II. — D'autres fois, il nous faut en convenir et faire ici notre confession, la responsabilité en revient au *médecin*. Oui, il est des cas où la syphilis qui ne guérit pas, ne guérit pas par la faute du médecin. Et cela pour des raisons diverses : connaissance imparfaite de la syphilis, conséquence naturelle d'un enseignement insuffisant de la syphiligraphie dans nos Facultés (et, d'ailleurs, qui donc pourrait se flatter de la connaître complètement?); — d'où erreurs fréquemment commises sur les accidents de la maladie, accidents dont la spécificité n'est souvent reconnue qu'à une époque où il n'est plus temps d'agir efficacement sur eux; — opinions préconçues et fausses doctrines sur le traitement de la syphilis (telle la pernicieuse doctrine dite *opportuniste,* doctrine professée par quelques-uns de nos collègues, et non des moindres, d'après laquelle il suffirait de traiter la syphilis au moment de ses explosions morbides, la traiter préventive-

ment, alors qu'elle n'est plus en action, n'étant « qu'espoir vain et labeur inutile »); — défiance injustifiée de certains praticiens contre diverses méthodes nouvelles, notamment contre la méthode hypodermique, celui-ci condamnant en bloc toutes les injections, quelles qu'elles soient, celui-là n'admettant que les injections solubles et rejetant les insolubles, tel autre ne voulant pas entendre parler du calomel, en particulier, ou de l'huile grise, etc., etc.

Inutile d'ajouter que toutes ces ignorances et toutes ces hérésies se payent, et je n'ai pas à dire qui les paye !

*
* *

III. — Venons enfin à *la maladie.*

Même exonérée d'influences étrangères et aggravantes, elle n'est pas — loin de là, hélas ! — sans avoir de son fait des cas *mauvais,* graves, rebelles à tous degrés, réfractaires au traitement et susceptibles de toute terminaison fâcheuse.

Ces cas sont de deux ordres.

Les uns relèvent d'accidents syphilitiques

vrais, analogues de tous points, comme physionomie, comme anatomie pathologique, comme évolution, etc., à ceux qui constituent la syphilis ordinaire, courante. Ceux-ci sont tout à fait rares, exceptionnels même.

Les autres sont constitués par des manifestations qui *semblent* ne procéder qu'indirectement de la syphilis. Ces manifestations diffèrent des précédentes comme modalité clinique; elles en diffèrent comme anatomie pathologique; plus encore, elles en diffèrent par ce fait qu'elles ne sont pas influencées par le mercure et l'iodure à la façon des affections syphilitiques vraies. Pour ces diverses raisons on les a qualifiées du nom de *parasyphilitiques*. — A l'inverse des premières, elles sont d'occurrence commune dans la syphilis.

Quelques mots sur ces deux groupes d'accidents, dont l'un, comme vous allez le voir, touche de très près notre sujet actuel.

I. — Mauvaises syphilis.

Le premier de ces groupes se compose, sous formes diverses, de ce qu'on appelle les

mauvaises syphilis, les *syphilis malignes,* et de cet état ultime d'étisie, de consomption infectieuse connue sous le nom de *cachexie syphilitique.* — Deux mots à leur sujet.

Bien positivement, il est certaines syphilis qui d'emblée, *ab ovo,* offrent un degré tel de gravité, voire de malignité morbide, qu'elles s'élèvent au-dessus des ressources de l'art; cela à la façon des varioles malignes, des scarlatines malignes, des grandes infections « pernicieuses » qui aboutissent quasi fatalement aux pires catastrophes. Comme exemple, je citerai le cas d'une belle jeune fille de dix-neuf ans qui, séduite et infectée par un misérable, n'osa pas avouer son double malheur à sa famille, ne se traita pas, et, quatre mois plus tard, nous fut amenée à l'hôpital Saint-Louis dans le plus effroyable état qui se puisse imaginer, à savoir : d'une part, prostration physique et morale, véritable adynamie, pâleur toxique, inappétence absolue, état fébrile, vomituritions; et, d'autre part, syphilide tertiaire extraordinairement confluente, composée d'ulcérations d'aspect hideux, creuses, profondes, déchiquetées, rapidement extensives,

suppurant surabondamment, à fond pultacé, putrilagineux ou gangreneux, etc. En dépit de tous les soins qui lui furent prodigués, en dépit de l'admirable dévouement d'une religieuse Augustine qui se consacra à panser ces plaies qu'on eût dénombrées par centaines, cette malheureuse s'éteignit en quelques semaines dans le dernier degré du marasme.

Autre exemple :

Un jeune explorateur contracte en Afrique des fièvres intermittentes d'abord, puis la syphilis. Cette syphilis devient immédiatement très grave, si bien qu'après divers essais infructueux de traitement on prescrit, comme ressource indispensable, le rapatriement. Le malade nous arrive dans un état presque désespéré : d'une part, comme chez la malade précédente, affaiblissement considérable, pâleur, émaciation, accès fébriles, extinction complète de l'appétit; et, d'autre part, syphilides ulcéreuses profuses, quelques-unes presque phagédéniques ; gommes multiples, et gommes vraiment extraordinaires d'évolution, se produisant, pour ainsi dire, d'un jour à l'autre et se ramollissant presque aussitôt; douleurs osseuses et articulaires; bientôt, enfin, consomption, étisie et mort. Inutile de dire que tout a été fait pour sauver ce jeune homme, tout, à part toutefois la transfusion du sang que j'avais proposée, mais qui ne fut pas acceptée. Nul remède n'a jamais produit le moindre effet sur l'évolution morbide.

Ah! mais, allez-vous dire, voilà qui n'est pas fait pour rassurer les malheureux syphilitiques. — Bien certainement, vous répondrai-je. Mais je m'étais engagé à vous dire la vérité, toute la vérité, et je devais tenir parole. Toutefois, ne vous laissez pas impressionner plus qu'il ne convient, encore moins terroriser par les deux dramatiques histoires que je viens de vous conter ou toutes autres semblables que vous pourriez rencontrer dans vos lectures; et tout au contraire veuillez prendre en considération ces deux points, à savoir :

1° Que les cas de ce genre ne sont pas seulement des cas rares, que ce sont des cas extrêmement, prodigieusement rares, absolument exceptionnels. Je n'en ai guère observé plus d'une demi-douzaine de semblables dans toute ma carrière, c'est-à-dire en plus de quarante-cinq ans passés sur les trois grands théâtres où se donnent rendez-vous les monstruosités de la syphilis, à savoir : le Midi, Lourcine et Saint-Louis.

2° Que ces cas de pernicieuse malignité ne sont jamais l'œuvre de la syphilis seule. Toujours ils sont le résultat complexe d'une

association morbide, je veux dire d'une syphilis compliquée de quelque autre maladie, ou exacerbée, aggravée par quelques causes, quelques conditions particulières. A preuve, en l'espèce : dans le premier des deux cas qui précèdent, syphilis associée à un état moral déplorable, à un véritable désespoir par chagrin d'amour, déception épouvantable, remords, humiliation, etc. ; — et, dans le second, syphilis associée au paludisme, combinaison des plus pernicieuses, comme l'on sait.

Le danger de la syphilis n'est pas là, sauf, je le répète encore, exceptions rarissimes. Il est bien plutôt, d'une façon non pas exclusive sans doute, mais à coup sûr principale, prédominante, dans le groupe d'accidents dont j'ai maintenant à vous parler.

II. — Parasyphilis.

Un jeu de mots, qui pourtant n'est guère de circonstance, traduit ici un fait très positif. On a dit que la parasyphilis « a déplacé le *centre de gravité* de la syphilis ». C'est vrai. Autrefois on faisait résider le pro-

nostic de la syphilis dans un certain nombre d'affections viscérales intéressant surtout le cerveau, la moelle, le foie, les reins, les poumons, etc. Mais, du jour où la syphilis s'est doublée de la parasyphilis, du jour notamment où les attaches du tabes et de la paralysie générale avec la syphilis sont devenues indéniables, la fréquence et l'extrême gravité de ces deux dernières affections ont fait basculer en un autre sens le plateau pronostique de la maladie. Ce qu'on s'est pris à redouter surtout — et non sans raison — dans la syphilis, c'est le *tabes;* c'est plus encore la *paralysie générale;* et laissez-moi faire ici le prophète pour ajouter que dans quelques années ce sera en plus la *leucoplasie,* la leucoplasie cancérogène, mère du plus affreux cancer qui soit au monde, le cancer de la langue.

Sur ce point d'ailleurs l'instinct du public ne s'est pas laissé tromper. Car, depuis quelques années, il n'est guère plus de malades syphilitiques qui, cherchant à se renseigner près de nous sur les éventualités qui les menacent, ne nous disent : « Au moins, docteur, me préserverez-vous de l'ataxie? De grâce,

n'est-ce pas? ne me laissez pas devenir paralytique général, comme M. tel ou tel; car c'est là ce que je crains le plus au monde, voyez-vous, la paralysie générale; » etc., etc.

Et ils ont raison, nos clients, de s'inquiéter de la sorte à propos de deux maladies dont le néfaste renom n'est que trop mérité.

C'est qu'en effet — et avec cette considération nous voici en plein cœur du sujet que vise cet opuscule — il existe toute une série d'affections qui, bien que relevant de la syphilis comme cause, bien que d'origine irrécusablement syphilitique, n'éprouvent pas cependant du traitement antisyphilitique l'influence curative si intense, si profonde, si merveilleuse, qu'il exerce sur toutes les autres manifestations de la maladie.

Comme prototype du genre, voyez cette curieuse dermatose qui, consistant en de simples macules gris noirâtre, très habituellement localisées dans la région du cou, est dite *syphilide pigmentaire* ou *collier de Vénus*. Qu'y fait le traitement spécifique, même à doses intensives? Exactement rien. Exemple :

Une jeune femme entre dans nos salles pour une syphilide papuleuse confluente, qui crible tout le corps de grosses papules de couleur rouge jambon. Elle présente en plus, sans parler de diverses manifestations secondaires banales, une belle syphilide pigmentaire qui enlace le cou à la façon classique. On prescrit le traitement mercuriel à bonnes doses. Qu'advient-il? C'est que, quatre à cinq semaines plus tard, tous les accidents sont effacés, tous, à l'exception de la pigmentation du cou, qui, elle, *n'a pas bougé*. Trois mois plus tard elle persistait encore sans modification.

Et le *tabes,* cette affection dont la connexion pathogénique avec la syphilis n'est plus contestée aujourd'hui, qu'y fait le traitement spécifique, voire aux doses les plus intensives?

Parfois — non pas toujours — il paraît atténuer, voire dompter certains troubles morbides, tels que les parésies ou les paralysies oculaires, les douleurs fulgurantes, les troubles vésicaux (tous symptômes susceptibles, il est vrai, d'amendement spontané et de disparition spontanée). En certains cas encore, il a semblé bien positivement enrayer l'évolution morbide, contenir, « immobiliser » le tabes, comme on dit en langage technique, et ce résultat serait consi-

dérable, à coup sûr. Mais, d'autre part, que d'insuccès à son passif! D'abord, qui pourrait se flatter d'avoir jamais *guéri* un tabes, un tabes *vrai*, au sens précis du mot? A-t-on même jamais guéri, voire enrayé l'ophtalmopathie tabétique? J'y ai toujours et invariablement échoué pour ma part. Et que fait encore le mercure ou l'iodure, et que font-ils réunis contre les crises gastriques, contre les arthropathies ou même les simples exostoses du tabes, ou même — le plus souvent du moins — contre les douleurs fulgurantes?

Quant à la *paralysie générale*, c'est bien pis encore. Ici, impuissance absolue, radicale, du traitement spécifique. A l'Académie, où la grave question des rapports de la paralysie générale avec la syphilis était dernièrement agitée, il y a eu — chose rare — accord complet, unanimité pour reconnaître l'inanité du traitement mercuriel, même intensif, dans le traitement de cette terrible affection.

Et ainsi de suite pour toute la série des entités morbides qui composent la parasy-

philis, telles que leucoplasie, neurasthénie, variété spéciale d'épilepsie dite épilepsie parasyphilitique, vitiligo, etc., etc.

Il est vrai que la parasyphilis a été récusée, niée par quelques-uns de nos collègues, mais cela, bien malheureusement, n'a pas suffi à la supprimer. On l'a traitée de « groupe artificiel, imaginaire, factice, à limites imprécises, non défini par une caractéristique propre, incompréhensible comme pathogénie », etc. Soit! Mais, à ne parler ici que du fait positif qui nous intéresse pour l'instant, je me contenterai de répondre que force me sera bien de croire à la parasyphilis jusqu'au jour fortuné où, sous l'influence du traitement spécifique, le tabes guérira comme une syphilide, et la paralysie générale comme une gomme. Ce jour reste à venir.

Quant aux conséquences pronostiques que comporte en définitive cette parasyphilis, on conçoit ce qu'elles doivent être. La parasyphilis, en somme et à parler net, *c'est de la syphilis qui ne guérit pas.* Or, cette syphilis qui ne guérit pas, il est facile d'imaginer quels en sont les aboutissants, alors qu'elle affecte

pour expressions des entités morbides telles que le tabes, la paralysie générale et la leucoplasie.

Aussi bien, comme je l'ai déjà dit et écrit maintes fois, du jour où la syphilis s'est doublée de la parasyphilis, son pronostic s'est-il accru de gravité dans une proportion considérable, énorme. Bien positivement, l'incorporation dans les cadres de la syphilis, déjà bondés de tout un groupe d'affections graves pour la plupart et incurables pour quelques-unes, a transformé la maladie quant à la somme et à la qualité des périls qu'elle comporte en la chargeant de nouvelles responsabilités. — Cela est irrécusable, et il ne faut pas, par optimisme irréfléchi, nous le dissimuler[1].

Toutefois, qu'on ne se hâte pas de tirer

1. La preuve en est dans l'émoi qu'en ont ressenti les Compagnies d'assurance sur la vie. Ainsi je lisais tout dernièrement ceci dans un article intitulé *Syphilis et Assurances sur la vie :*

« ... Le pronostic général de la syphilis a été profondément modifié dans ces dernières années, lorsqu'on eut reconnu la maladie comme la cause principale de la paralysie générale, de l'ataxie locomotrice, des anévrysmes, etc. Le changement qu'a subi le pronostic vient principalement de la reconnaissance du groupe de maladies décrites sous le nom de *parasyphilis*, etc. » (*Médecine moderne*, 20 août 1905.)

des conclusions de ce qui précède; car il est au triste état de choses que je viens de dénoncer une atténuation, un correctif que je dois maintenant introduire en scène.

*
* *

Nous ne savons pas, à coup sûr, guérir le tabes, non plus que la paralysie générale, non plus que la leucoplasie, c'est entendu. Mais nous avons le moyen, dans une certaine et importante mesure, de prévenir, de conjurer ces trois fléaux majeurs de la parasyphilis.

J'aurai, dans un chapitre prochain, à discuter devant vous la très grave question du traitement *préventif* de la syphilis en général. Mais que, dès à présent et pour ne pas scinder ce sujet capital de la parasyphilis, il me soit permis de dire ce que, par rapport à elle, nous avons à attendre de nos agents préventifs.

L'hygiène, tout d'abord, joue ici un grand rôle, très notamment en ce qui concerne l'une des trois entités morbides en question. La *leucoplasie,* en effet, la leucoplasie

si terrible, si atroce par sa dégénérescence cancéreuse, ne se produit guère, sauf exceptions absolument rares, que sur les sujets syphilitiques *qui fument,* et surtout qui fument avec excès. C'est là un point que je compte établir quelque jour par des observations et des statistiques démonstratives, mais que je dois me borner à énoncer ici. Or, on conçoit, sans que j'aie besoin de le dire, le parti à tirer d'une telle notion. Aussi bien, je crois, *le plus grand service qu'on puisse rendre à un sujet syphilitique fumeur, c'est d'obtenir de lui* — ce qui n'est pas facile, à la vérité, — *le renoncement au tabac.* Le renoncement au tabac est le mode prophylactique par excellence de la leucoplasie et de ses suites. La meilleure preuve en est que le cancer post-leucoplasique est une *exception* des plus rares dans le sexe féminin, où l'usage et surtout l'abus du tabac sont tout à fait *exceptionnels.*

De même pour la *paralysie générale.* Aujourd'hui bien déterminé, bien connu, le bilan étiologique de la paralysie générale est ainsi constitué : comme cause essentielle, « constante, *nécessaire* même », a-t-on

dit[1], syphilis; — et, comme causes adjuvantes, fortement prédisposantes : hérédité nerveuse; — alcoolisme; — et surmenage, surmenage quelconque (de travail, d'affaires, ou de préoccupations, ou de plaisirs, de dissipations, d'agitations mondaines, n'importe). Eh bien, en proscrivant, en excluant ces deux derniers facteurs (alcoolisme et surmenage), en réduisant au minimum les causes d'excitation du système nerveux, l'hygiène peut intervenir en l'espèce le plus utilement.

Je ne puis malheureusement dire même chose en ce qui concerne le tabes. Car, autant nous sommes fixés sur la cause première, essentielle, du tabes, autant ses causes prédisposantes, adjuvantes, restent encore obscures et mal déterminées.

En second lieu, n'est-il donc rien à attendre du traitement spécifique, quant à une action *préventive* s'exerçant sur les diverses entités morbides qui composent la parasyphilis? Question du plus haut intérêt, mais

1. Dr Alexandre Paris, *la Paralysie générale progressive;* Nancy, 1905.

question d'une solution bien difficile, bien délicate, et sur laquelle aucun travail n'a été publié jusqu'à ce jour, à ma connaissance du moins. Eh bien, j'ai essayé de la défricher, cette question (notez le mot, *défricher*, car nous n'en sommes que là), en consultant à ce sujet un gros stock d'observations que je collectionne de vieille date, et vous allez voir quels résultats m'a fournis ce laborieux dépouillement.

Ce que je me proposais de rechercher est ceci : Sur des sujets syphilitiques ayant abouti au tabes ou à la paralysie générale, *quel a été le traitement initial* (j'entends le traitement des premières années de la maladie) *auquel ont été soumis les malades?* Ce traitement, auquel ils avaient demandé la guérison et qui était ou devait être leur sauvegarde d'avenir, pouvait-il ou non, de par ce qu'il avait été, devenir *préventif* en l'espèce? Avait-il été long ou court, intense ou faible, sérieux ou notoirement insuffisant? C'est là ce qu'il s'agissait d'établir. Eh bien, pour savoir cela, j'ai procédé de la sorte : après avoir réuni mon stock d'observations relatives au tabes et à la paralysie générale,

j'ai fait choix de celles où était spécifié d'une façon explicite, suffisante, le traitement initial de la diathèse; — puis j'ai analysé ces observations au point de vue de la *qualité* de ce traitement, si je peux ainsi parler; — et, finalement, je les ai catégorisées en quatre groupes, cela suivant que ledit traitement avait été ou *nul* ou dérisoirement *court* (c'est-à-dire inférieur comme durée à un an); — qu'il avait oscillé *entre un et deux ans;* — qu'il avait été prolongé *entre deux et trois ans;* — enfin, qu'il avait *dépassé la troisième année.* — Et alors, additionnant les unités constitutives de chacun de ces groupes, j'ai trouvé ceci :

1° Paralysie générale :

Sur 79 cas :

1° Pour le premier groupe (que j'appellerai *groupe des traitements nuls, insuffisants,* au total *dérisoires*).................. 44 cas.

2° Pour le second groupe (*groupe des traitements courts,* baptisons-le de la sorte conventionnellement, pour le différencier des trois autres)................ 19 —

3° Pour le troisième (*groupe des traitements moyens*)............................ 12 —

4° Pour le quatrième, enfin (*groupe des traitements sérieux*)............... .. 4 —

2° Et de même pour le tabes :

Sur 576 cas :

1° Pour le premier groupe (groupe des traitements qui n'en sont pas, groupe des *traitements dérisoires*)............	411 cas.
2° Pour le second, groupe des traitements *courts*..............................	103 —
3° Pour le troisième, groupe des traitements *moyens*......................	37 —
4° Pour le quatrième, groupe des traitements *sérieux*......................	25 —

Or, on est d'accord aujourd'hui pour considérer comme insuffisant, par rapport à la syphilis, tout traitement de durée inférieure à trois ans. Si donc, additionnant ensemble les chiffres de nos trois premiers groupes où le traitement n'a pas atteint trois ans, nous comparons le total qu'ils nous fournissent au total du quatrième groupe (groupe des seuls traitements sérieux), nous aboutissons aux chiffres que voici :

1° Pour la paralysie générale :

Traitements insuffisants..........	75 cas.
Traitements sérieux..............	4 —

2° Et pour le tabes :

Traitements insuffisants..........	551 cas.
Traitements sérieux..............	25 —

Mettons cela maintenant au pourcentage, pour une comparaison plus facile, et nous arrivons en définitive à ceci :

Sur 100 cas :

Paralysies générales succédant à des traitements antisyphilitiques INSUFFISANTS......	95
Paralysies générales succédant à des traitements antisyphilitiques SÉRIEUX..........	5

Et de même pour le tabes :

Tabes succédant à des traitements antisyphilitiques INSUFFISANTS......................	95,6
Tabes succédant à des traitements antisyphilitiques SÉRIEUX.........................	4,4

De sorte que, sans insister davantage sur des résultats numériques qui ont leur éloquence, c'est-à-dire qui ont de par eux seuls leur signification, je me bornerai à énoncer la conclusion qui en découle forcément. Or, cette conclusion se formule ainsi :

LE TRAITEMENT MERCURIEL OFFRE UNE SAUVEGARDE, UNE GARANTIE PRÉVENTIVE, SINON COMPLÈTE, DU MOINS RELATIVE ET VRAIMENT RASSURANTE, CONTRE LA PARALYSIE GÉNÉRALE ET LE TABES ; — **car, sur 100 cas de paralysie générale** ou de tabes **observés sur des syphiliti-**

ques, la statistique en accuse 95 s'étant produits à la suite de syphilis insuffisamment traitées, contre 5 (voyez la proportion!) **ayant succédé à des traitements sérieux.**

Qui nous dit même si ce faible quotient ne sera pas susceptible de s'abaisser encore du fait d'un traitement meilleur, d'un traitement ou plus intensif, ou plus long, ou mieux combiné de façon à fournir un rendement utile supérieur? Toutes les prévisions sont en ce sens.

Inutile de dire que ces dernières considérations compensent pour une large part le pronostic fâcheux qu'infligent à la syphilis ses manifestations parasyphilitiques.

*
* *

II. — EN GUÉRIT-ON POUR L'AVENIR ?

Question capitale par excellence, question qui bien légitimement préoccupe les malades, et plus que toute autre. Pour avoir bien des fois entendu leurs doléances à ce sujet, je puis vous les rapporter avec fidélité : « Sans

doute, docteur, nous disent-ils, vous allez me guérir de mes accidents actuels; cela, j'en suis bien sûr. Mais ce qui m'inquiète, c'est l'*avenir*... Me promettez-vous qu'un jour viendra où je n'aurai plus rien à craindre de cette terrible maladie? Et la carie des os, vous m'en préserverez, n'est-ce pas? Pouvez-vous faire aussi que je ne devienne ni fou ni paralytique? Ah! *le gâtisme* et *la petite voiture,* voilà la perspective que je crains le plus au monde. » Etc., etc.

Eh bien, à cette question, ou plutôt à cette série de questions, le médecin est autorisé, je pense, à répondre par les trois propositions que voici :

1° Oui, on guérit de la syphilis *pour l'avenir;* oui, mais à la condition d'un traitement méthodique, suffisamment intense, suffisamment prolongé et doublé d'une bonne hygiène, un syphilitique a le droit de voir devant lui la délivrance et de compter sur un avenir indemne.

2° Il n'est que peu, bien peu d'exceptions à la formule qui précède et qu'on peut considérer en l'espèce comme la règle.

3° Il est même à croire que le nombre de

ces cas exceptionnels ira s'abaissant encore, au fur et à mesure que le traitement de la syphilis sera mieux étudié, plus connu, que le traitement mercuriel deviendra plus énergique en même temps que mieux toléré (quels progrès déjà réalisés à ce double point de vue par la méthode hypodermique !), et que des facilités de guérison seront plus charitablement offertes aux malades.

Mais, je le vois bien, amis lecteurs, cette triple proposition ne vous satisfait qu'à demi. « Des réserves, allez-vous me dire, des exceptions à la première formule si rassurante que vous nous aviez donnée précédemment, qu'est-ce que cela signifie? Que cachent ces réserves? Que seront ces exceptions? En un mot, quelle va être la proportion des cas mauvais auxquels elles s'appliquent par rapport aux cas favorables? Combien, par exemple, devrons-nous en compter sur cent? De grâce, précisez! »

Préciser, vous répondrai-je, serait encore impossible. Car, pour énoncer un chiffre, il faudrait d'énormes statistiques faites à ce point de vue spécial, et de telles statistiques

n'existent pas encore. Mais ce dont je puis vous assurer, c'est que *basse, vraiment très basse* est la proportion des cas où la syphilis bien traitée, longuement traitée, en même temps que soumise à une bonne hygiène, se montre réfractaire et se traduit à termes plus ou moins tardifs par des explosions tertiaires redoutables. Au risque de me compromettre par une évaluation numérique que vous exigez prématurément de moi, je vous dirai que, d'une façon très approximative et sous toutes réserves, j'évalue cette proportion entre 3 et 5 pour 100. En autres termes, d'après mes chiffres personnels, il y aurait, sur 100 syphilis convenablement traitées, environ 3 à 5 de ces syphilis se traduisant à long terme par des retours de tels ou tels accidents, contre 95 à 97 qui resteraient indéfiniment muettes, silencieuses, inoffensives, qui seraient, en un mot, comme si elles n'existaient pas.

Vous voyez qu'au total cette proportion est vraiment rassurante.

D'autant, notez-le bien, qu'on pourra certes mieux faire. Car cette statistique repose naturellement sur des cas *anciens*, sur des cas

de syphilis remontant en moyenne à une vingtaine d'années; or, depuis vingt ans, notre thérapeutique n'est pas restée sans réaliser de grands progrès. Et très rationnel donc est l'espoir qu'une même statistique faite dans vingt ans à dater d'aujourd'hui ne manquera pas de fournir des résultats bien plus satisfaisants.

*
* *

TRAITEMENT PRÉVENTIF

Tout est, pour l'avenir d'une syphilis, dans le traitement préventif.

Donc, direz-vous, d'après ce qui précède, il conviendrait de croire à la réalité d'une MÉDICATION PRÉVENTIVE de la syphilis.

Certes oui, vous répondrai-je, il faut y croire et, mieux encore, il convient d'en faire bénéficier les malades.

Quant à la démonstration de cette influence préventive du traitement spécifique sur les destinées ultérieures d'une syphilis, j'ai d'autant plus à cœur de la produire qu'elle est de toute première importance pour le sujet qui nous occupe, et la voici.

On a dit : « Le mercure guérit les manifestations, les lésions de la vérole, mais c'est tout; il ne guérit pas la vérole. Il efface, il *blanchit,* il blanchit pour un temps, et rien de plus, mais il n'influence pas *la maladie*. C'est un palliatif, un curatif même d'accidents actuels, mais ce n'est pas un antidote, un contrepoison, donc un préventif, » etc.

Grave erreur, je crois.

D'abord, je me représente difficilement comment le mercure, exerçant une action incontestée sur les manifestations ou les lésions syphilitiques de tous les systèmes vivants, pourrait posséder cette action s'il n'avait prise sur la cause même de ces phénomènes, s'il n'influençait pas *la maladie.* Mon intelligence se refuse à comprendre comment un remède pourrait modérer tous les effets d'un poison et poursuivre ce poison dans tous les recoins de l'organisme, sans se trouver en conflit quelque part avec ledit poison, avec le principe, la cause première (quelle qu'elle soit) de tous ces troubles morbides. Mais enfin, comme, après tout, cela pourrait être sans que j'eusse la faculté d'en

comprendre la raison, je passe outre et cherche ailleurs des éléments de conviction.

Eh bien, ces éléments de conviction, je les trouve nettement dans quatre ordres de considérations que je vais vous soumettre, considérations médicales non moins que considérations de bon sens, sur lesquelles j'appelle toute votre attention.

I. — *Le mercure exerce incontestablement une action préventive sur les manifestations de la période secondaire.*

Comparez, en effet, ce qu'est la période secondaire chez les sujets traités et bien traités *ab ovo,* dès le chancre, et ce qu'elle est sur les sujets non traités ou insuffisamment traités. Pour ces derniers, c'est une période ultra-chargée d'accidents, à savoir : syphilides cutanées de tout siège et de modalités les plus diverses; — syphilides muqueuses portant sur la bouche, la gorge, les organes sexuels, l'anus, etc.; — onyxis, périonyxis; — adénopathies ; — alopécies; — douleurs multiples, arthralgies, myosalgies, névralgies; — céphalée; — parfois même

iritis, choroïdite, périostite, asthénie nerveuse, accidents fébriles, etc.

Inversement, chez les sujets traités et bien traités dès le début de l'infection, cette période — et cela *comme règle,* notez-le bien — se réduit à un petit, très petit nombre d'accidents, et d'accidents du type le plus superficiel, le plus bénin. Je précise. Elle se réduit à quelques légères « éclaboussures secondaires, telles que : roséole discrète, quelques plaques muqueuses buccales (déterminées surtout par l'influence irritante du tabac), quelques croûtelles du cuir chevelu, quelques ganglions au cou, et c'est tout. Il est même des malades qui, grâce au traitement, traversent toute la période secondaire sans être affectés d'un seul accident secondaire ; c'est là chose assez rare, à la vérité, mais c'est là chose authentique, irrécusable.

Or, comment ne pas reconnaître dans cette réduction, cette atténuation de la syphilis secondaire, l'action du mercure? Et comment le mercure pourrait-il produire de tels effets s'il n'agissait sur le principe même de la maladie, s'il n'exerçait une influence préventive sur des accidents qui, sans lui, n'au-

raient pas manqué de se produire? — Nier cela, c'est récuser la lumière du jour en plein midi.

II. — Second témoignage : *le mercure exerce incontestablement une action préventive sur la période tertiaire.*

De cela la preuve est contenue dans les deux faits suivants :

D'une part, fréquence considérable des manifestations tertiaires sur les sujets à syphilis non traitée ou insuffisamment traitée ;

Et, d'autre part, rareté de ces mêmes manifestations tertiaires sur les sujets à syphilis correctement et longuement traitée.

Il ressort, en effet, de l'observation que la syphilis tertiaire ne sévit que d'une façon rare, très rare, sur les sujets qui ont suivi un traitement sérieux et prolongé, un traitement digne de ce nom. Exemple :

D'après une statistique que je ne reproduirai pas ici (mais dont vous pourrez trouver les éléments ailleurs[1]), j'ai été conduit à ce résultat : que, sur 100 cas de syphilis cérébrale à antécédents thérapeutiques bien

1. *Traitement de la syphilis*, 11e édition, p. 168.

connus, 5 ont été observés sur des malades ayant fait un traitement sérieux, contre 95 sur des malades n'ayant subi qu'un traitement court, très court, notoirement insuffisant. Ce qui veut dire que la syphilis cérébrale est 19 fois plus rare à la suite d'un traitement sérieux que chez les sujets insuffisamment traités. Donc, le mercure est assurément, dans une certaine mesure, un *préventif* de la syphilis cérébrale.

Eh bien, par d'autres chiffres que je vous épargnerai, mais que j'ai relevés pour mon instruction personnelle, je pourrais vous montrer de même que le mercure constitue un préventif non moins puissant par rapport à d'autres accidents tertiaires, tels notamment que les gommes, les affections viscérales, les lésions du voile palatin, du nez, du pharynx, etc.

De sorte qu'au total le mercure fait pour la syphilis tertiaire ce que nous lui avons vu faire, il n'y a qu'un instant, pour la syphilis secondaire. Il la rend légère au malade, et cela *en diminuant la fréquence des éventualités du tertiarisme.* Au total, il *prévient* — non pas toujours, bien malheu-

reusement, mais dans une proportion considérable — les accidents graves des périodes avancées de la maladie.

III. — Troisième témoignage : *le mercure est un préventif par excellence de l'hérédite syphilitique.*

Chacun sait qu'abandonnée à elle-même et sans traitement, la syphilis traduit son influence héréditaire par les plus lamentables résultats : avortements ; — accouchements avant terme d'enfants morts ou moribonds ; — naissances d'enfants étiolés, chétifs, infectés de syphilis, destinés le plus souvent à une mort rapide ; — et, de plus, répétition possible, voire habituelle, de résultats de même ordre au cours de plusieurs grossesses.

C'est ainsi qu'on a vu des femmes syphilitiques, ou même des femmes saines conjointes à des maris syphilitiques, aboutir deux fois, trois fois, quatre fois, cinq fois, six fois, sept fois de suite, voire davantage encore, soit à l'avortement, soit à l'expulsion avant terme d'enfants morts ou voués à une mort prochaine.

Eh bien, est-ce que pareilles choses s'observent chez les malades qui se sont traités, j'entends chez les malades qui se sont bien et longuement traités ? Non, mille fois non ! Et c'est ici qu'éclate en évidence lumineuse l'action neutralisante, préventive, du traitement spécifique sur l'hérédité morbide. Car écoutez bien ceci : Dans le camp des malades non traités, mortalité infantile s'élevant jusqu'à 62, 70, 80, 82 pour 100 ; — et dans celui des malades soumis à un traitement sérieux, mortalité infantile (du fait de la syphilis) ne dépassant pas 3 pour 100 !

De tels chiffres n'ont pas besoin de commentaires, et tout le monde s'accorde aujourd'hui — je tiens à bien l'affirmer — à reconnaître que ces calamités navrantes de fausses couches multiples, de morts multiples d'enfants nouveau-nés, ne s'observent jamais que comme résultats de syphilis négligées, presque abandonnées à leur évolution propre, au total *mal traitées* ou *non traitées*.

Que si le moindre doute pouvait subsister sur ce point en vos esprits, il serait dissipé

par cette autre donnée de l'observation clinique, celle-ci vraiment faite comme à dessein pour la démonstration que je poursuis.

Il est des cas où l'on a pu comparer, dans des ménages syphilitiques, les résultats d'une série de grossesses, les unes antérieures et les autres postérieures à l'intervention du traitement. Or, qu'a-t-on vu dans les cas de cet ordre? Ceci : les grossesses antérieures au traitement se terminant d'une façon néfaste, à savoir par des avortements, des nais sances d'enfants morts ou d'enfants ne venant au monde que pour mourir, etc.; — et, tout au contraire, les grossesses postérieures au traitement amenant des enfants à terme, bien vivants.

Quantité de cas de ce genre ont été publiés dans la science. Comme exemples, je vous citerai les trois suivants.

Un de nos confrères contracte la syphilis. Il se marie, n'ayant fait qu'un traitement très court ou, pour mieux dire, ne s'étant pas traité. Sa femme, restée saine, devient *enceinte trois fois* et *avorte trois fois,* sans aucune cause qui légitime ces accidents. Alors il s'inquiète, il se rappelle son an-

cienne syphilis, bref, il se traite, et cela sérieusement et longtemps. Surviennent *trois nouvelles grossesses*, qui amènent des *enfants vivants, sains,* actuellement âgés de six, cinq et quatre ans[1].

Second cas, de l'ordre de ceux qu'il est heureusement rare de rencontrer. — Un jeune homme contracte la syphilis et ne consent pas à se traiter par le mercure, « lequel n'est bon, dit-il, qu'à faire tomber les cheveux et les dents ». — Un an plus tard il commet la faute — impardonnable, celle-ci — de se marier. — Trois mois plus tard, sa jeune femme se trouve en état de syphilis secondaire. — Surviennent alors cinq grossesses, qui se terminent de la sorte : la première par avortement, et les quatre autres par naissance d'enfants qui, *tous,* meurent de syphilis entre deux et quinze jours. — Vaincu par l'évidence, il se traite alors, lui et sa femme, par le mercure pendant plusieurs années. Trois autres grossesses amènent trois enfants indemnes et encore vivants.

Autre fait de même ordre, dont je puis

1. J'ai en main un second fait qui est, point pour point, la *photographie* du premier.

vous garantir l'authenticité absolue dans tous ses détails, car il est relatif à une famille amie, que je traite depuis de très longues années et dont les moindres incidents morbides sont venus à ma connaissance.

J'étais tout jeune docteur, lorsqu'un jour je rencontre par hasard un ancien camarade de collège que j'avais perdu de vue depuis longtemps. Nous causons, et ledit camarade me conte ses chagrins : « Tu me vois désolé, me dit-il; ma femme vient de faire, ce matin même, une *quatrième* fausse couche, à quelques mois de grossesse; et, ce qu'il y a de pis, c'est que toutes ces fausses couches se sont produites sans la moindre cause qui les puisse expliquer, sans accident, sans chute, sans imprudence. Ce ne peut être ma faute, à moi; car tu vois si je suis solide et bâti pour avoir des héritiers. Cela ne peut dépendre évidemment que de ma femme; et, bien qu'elle soit grande, forte en apparence et bien constituée, je commence à croire, à mon grand chagrin, qu'elle ne me donnera jamais d'enfants. »

Un souvenir alors me traverse l'esprit, et je réplique : « Mais, dis-moi, peut-être bien

ta femme, que tu accuses, n'est-elle pas responsable, comme tu sembles le croire, de ces multiples fausses couches; peut-être bien serait-ce toi le vrai coupable. Car je t'ai connu, il y a quelques années, au quartier Latin, avec une belle vérole que tu ne me paraissais pas soigner d'une façon bien exemplaire. A ta place, je me traiterais, je reprendrais du mercure, et longtemps. »

Bien que donné pour ainsi dire à l'aventure, en pleine rue, le conseil fut suivi, et le traitement spécifique repris avec intensité. Car, en me quittant, mon ami n'eut rien de plus pressé que de courir chez son ancien pharmacien, où il fit une formidable provision de pilules Ricord dont il se gorgea pendant toute une année. Or, quinze mois plus tard, sa femme accouchait à terme d'un enfant vivant, lequel a aujourd'hui plus d'une trentaine d'années. Et, depuis lors, elle a eu trois autres grossesses qui n'ont pas été moins heureuses.

Ainsi donc, quatre fausses couches *avant* l'intervention du traitement, et quatre grossesses heureuses *après* le traitement.

Inutile vraiment de commenter de tels faits.

IV. — Mais il y a plus, car, avec le quatrième témoignage qu'il me reste à produire, la démonstration va prendre une précision quasi mathématique. Écoutez donc bien ceci :

Une influence provisoire, même simplement *provisoire,* du traitement spécifique a pu quelquefois conjurer *provisoirement* les effets de l'hérédité syphilitique.

Ainsi, il peut suffire, pour qu'un enfant naisse sain de parents syphilitiques, qu'*au moment de la procréation* les parents se trouvent soumis à l'influence du mercure.

Quelque singulier, quelque paradoxal, quelque inexplicable surtout que paraisse un tel fait au premier abord, il n'en est pas moins authentique. Il ressort en toute évidence d'un certain nombre d'observations bien étudiées et semblant irréprochables.

Tel est, par exemple, le cas suivant, cas célèbre, qui a été relaté par Turhmann (de Schœnfeld) et qu'on peut qualifier en l'espèce d'observation modèle.

Une femme syphilitique commence par avoir sept grossesses, pendant lesquelles elle ne se traite pas.

Sept fois elle accouche d'enfants syphilitiques qui ne tardent pas à mourir.

Devenue enceinte une huitième et une neuvième fois, elle se traite au cours de ces deux grossesses. Chaque fois elle accouche d'un enfant *sain*, bien portant.

Survient une dixième grossesse. Cette fois, cette femme, se considérant comme guérie, ne se traite pas. Elle accouche d'un enfant *syphilitique*, qui meurt à six mois.

Finalement, une onzième grossesse, dans le cours de laquelle intervient le traitement, amène un enfant sain.

Ce fait aurait été inventé de toutes pièces, imaginé théoriquement pour les besoins de la cause, qu'en vérité il ne saurait être plus démonstratif.

La conclusion de ce qui précède s'impose donc véritablement. Et cette conclusion ne saurait être qu'une affirmation énergique de l'influence *préventive* du mercure sur l'évolution ultérieure de la syphilis. Or, inutile de dire que tout est là dans le traitement de cette terrible maladie. A nous, en conséquence, de faire bénéficier nos malades de cette action bienfaisante du merveilleux remède qu'est le mercure.

DEUXIÈME POINT

EN GUÉRIT-ON POUR LES SIENS, C'EST-A-DIRE POUR SA FEMME ET SES ENFANTS?

Cette première question résolue : « En guérit-on pour soi? » l'homme de cœur qui a eu le malheur de contracter la syphilis ne manquera pas d'en soulever une seconde, qui est celle-ci : *En guérit-on pour les siens?* En autres termes, il se dira : « En guérirai-je par rapport aux dangers qu'elle comporte pour celle qui sera ma femme? En guérirai-je par rapport aux dangers qu'elle comporte pour ceux qui seront mes enfants? »

Voilà, pour nous, deux nouveaux points à envisager.

*
* *

I. — La femme du syphilitique n'est pas, en de certaines conditions qui ressortiront de ce que je vais dire, sans encourir de sérieux risques de contamination. Elle est même contaminée plus souvent qu'on ne l'imagine-

rait à priori, plus souvent qu'on ne le croit en général. Sur ce premier point je puis vous renseigner d'une façon certaine de par une enquête que je poursuis depuis longtemps.

Et, en effet, de vieille date j'avais été frappé de la fréquence des contaminations syphilitiques que j'avais observées dans ma clientèle sur toute une série de femmes mariées et du meilleur monde, j'entends du monde *régulier,* du monde des familles. Si bien qu'un jour — il y a de cela plus de vingt-cinq ans — je résolus d'en avoir le cœur net, c'est-à-dire de me rendre un compte exact — si possible — de la fréquence de telles contaminations *dans le mariage* par rapport à celles de tout autre ordre. Je vous fais grâce et du mode et des difficultés spéciales d'une telle enquête. Qu'il vous suffise de savoir que j'y apportai tous mes soins pour éviter des erreurs plus que faciles à commettre, et que, grâce à une extrême circonspection, je crois avoir abouti à des résultats non contestables, résultats confirmés du reste par ceux d'autres enquêtes semblables que j'ai répétées depuis lors.

Or, au total, à quoi ai-je abouti? A ce chiffre étonnant, que je vous prie instamment de remarquer et de méditer. A savoir :

Sur cent femmes de tout ordre, de toute condition sociale, venant à mon cabinet me consulter à propos d'accidents ou d'antécédents syphilitiques, il en est presque invariablement une *vingtaine* (exactement, arithmétiquement, dix-neuf et une fraction) qui appartiennent à la catégorie des femmes mariées et qui ont contracté la syphilis dans le mariage, du fait de leurs maris. (Pour plus de sûreté, je n'ai admis et enregistré dans ma statistique que les cas où j'ai eu le mari *confitentem reum.*)

Comptez bien : vingt sur cent, c'est-à-dire un cinquième de femmes mariées sur cent femmes syphilitiques, un cinquième de femmes contaminées *dans le mariage, de par le mariage*. C'est énorme, c'est navrant. Mais ce chiffre, je l'affirme comme de toute authenticité. De par la sévérité que j'ai apportée à ma collecte d'observations, il ne pourrait être qu'*au-dessous* de la vérité[1]. Voilà un premier fait à enregistrer.

1. Voir, pour plus de détails : *Document statistique sur*

Comment donc la syphilis se transmet-elle dans le mariage?

De deux façons : soit par contamination directe dérivant du mari, soit par infection dérivant du fœtus, au cours d'une grossesse.

Ces deux modes sont de très inégale fréquence. Le premier est commun, courant; le second ne constitue qu'un fait assez rare.

Pour le premier, les choses se passent généralement comme il suit : c'est un mari syphilitique qui, marié prématurément, vient à être affecté — en général peu de temps après les noces — d'un accident secondaire transmissible, siégeant soit aux organes génitaux, soit à la bouche, et qui, de par cet accident, contagionne sa femme. La chose est banale et se voit tous les jours.

A noter ici incidemment un point qui n'est pas sans intérêt pour la pratique. C'est que des contagions de cet ordre peuvent se produire *à terme éloigné* du début de l'infection, par exemple six, huit années après le chancre initial, voire plus tard encore, et

les sources de la syphilis chez la femme, Syphilis des femmes mariées (Bulletin de l'Académie de médecine, 25 octobre 1887).

devenir l'origine de ces *contagions tardives dans le mariage* que j'ai signalées récemment à l'attention[1].

A noter aussi qu'en pareilles conditions ces contagions tardives dérivent le plus souvent de la bouche, sous l'influence d'ex-

1. Voy. *Syphilis secondaire tardive,* Paris, 1906, Rueff, éditeur. — Voici comme exemples deux cas de cet ordre :

1er cas. — Un jeune mari, syphilitique depuis *six ans,* a la coupable imprudence d'avoir rapport avec sa femme, en dépit d'une érosion du gland qu'il considère (de son chef et sans avis médical) comme une simple « écorchure ». Quelques semaines plus tard, sa femme est affectée d'un « gros bouton » à la vulve, bouton que je reconnais pour un chancre et auquel succèdent bientôt divers symptômes de syphilis secondaire.

2e cas. — Homme affecté de syphilis depuis *dix-sept ans.* — Syphilis à forme récidivante, c'est-à-dire syphilis qui, sans être grave, ne cesse de se traduire par de multiples décharges d'accidents généralement bénins. Chez mon malade, en raison de sa qualité de fumeur émérite, ces décharges s'étaient surtout portées sur la langue. Vingt fois, si ce n'est quarante, je l'avais averti du danger que de tels accidents faisaient courir à sa femme : « Vous verrez, lui disais-je, que cela finira mal ; un jour ou l'autre, de par les accidents que vous présentez presque constamment à la bouche, vous inoculerez la syphilis à votre femme. » Et, en effet, cela finit mal, et précisément de la façon que j'avais annoncée. Car il n'y avait pas trois à quatre semaines que je lui avais tenu pour la dernière fois le même propos, quand il m'amena sa femme pour une érosion minime qui pointait sur la lèvre supérieure. Or, cette érosion devint bientôt un chancre typique, origine d'une syphilis qui se déroula suivant le mode usuel.

citation buccale provoquée, puis entretenue par le tabac, et servant d'appel à de multiples réveils d'accidents secondaires.

Quant au second mode de contamination, il consiste en cette sorte de ricochet infectieux du fœtus sur la mère qu'on a qualifié du nom de *syphilis conceptionnelle*. C'est le fœtus qui, procréé syphilitique par son père, transmet à sa mère l'infection *in utero*. — Pour être rare, comme je l'ai dit, cette transmission toute spéciale n'en est pas moins authentique.

Eh bien, à côté de femmes infectées suivant tel ou tel de ces deux modes, vous en trouverez quantité d'autres qui auront échappé à la syphilis, bien qu'ayant vécu longtemps avec des sujets syphilitiques, voire en ayant reçu un ou plusieurs enfants. Qu'est-ce donc à dire? Entre les unes et les autres pourquoi cette différence? Cherchez, et vous ne serez pas longtemps sans en trouver le secret, que voici : les unes, les premières, ont eu pour maris des sujets négligents, insouciants, ignorants peut-être, coupables en tout cas, qui sont entrés prématurément

dans le mariage avant d'avoir effacé les souillures qui auraient dû leur en interdire l'accès; — et les autres, au contraire, ont été unies à des sujets qui, plus respectueux de leur compagne et d'eux-mêmes, auront attendu, pour entrer en ménage, d'être devenus inoffensifs à la fois comme époux et comme pères.

Inutile de citer des exemples de l'immunité féminine au contact de maris anciennement syphilitiques et suffisamment traités. Cela, heureusement, est d'ordre tout à fait banal. J'en trouverais des centaines de cas à produire, et ce n'est pas quand un fait est aussi commun qu'il convient d'en établir la preuve. L'énoncer suffit.

Je me contenterai donc d'émettre cette conclusion :

Qu'il dépend d'un sujet syphilitique d'acquérir par le traitement et le temps la *sauvegarde de sa femme en tant qu'épouse* et *que mère.*

Donc :

ON EN GUÉRIT ENCORE PAR RAPPORT AUX DANGERS ENCOURUS PAR LA FEMME ET LA MÈRE.

TROISIÈME ET DERNIER POINT

EN GUÉRIT-ON QUANT AUX DANGERS QUI PEUVENT IRRADIER SUR LES ENFANTS ?

Est-il besoin de rappeler encore les méfaits de l'hérédo-syphilis? Le bilan s'en résume en ceci : véritables hécatombes d'enfants, emportés les uns avant même de naître (proverbiale est la fréquence de l'avortement syphilitique), d'autres moribonds dès la naissance et mourant dès les premières semaines ou les premiers mois, d'autres succombant à ce qu'on appelle l'hérédo-syphilis tardive ; — survie pénible de certains autres; — tares constitutionnelles d'hérédité spécifique; amoindrissement de vitalité; lymphatisme, rachitisme, etc. ; — difficultés et imperfections du développement réalisant autant de raisons de déchéance, et d'infériorisation ; — dystrophies des plus diverses et de modalités des plus multiples; — malformations de tout siège et de tout

ordre, s'élevant même parfois jusqu'à la monstruosité; — dégénérescences organiques, intellectuelles et morales, etc., etc.[1].

Eh bien, sur ce point encore, — mais cette fois ce sera la dernière, — je reprends ma question : « En guérit-on? » c'est-à-dire en guérit-on quant aux dangers relatifs à l'enfant?

Certes oui, répondrai-je, et c'est même en l'espèce plus qu'en toute autre condition qu'on voit se manifester dans tout son éclat la puissance du traitement. Que de témoignages à l'appui de ce dire n'aurais-je pas à produire ici! Mais, ne pouvant les citer tous, je ferai choix des quatre suivants, qui, je pense, suffiront à édifier votre conviction.

I. — Soit une femme syphilitique enceinte, dont la grossesse, spontanément et sans autre cause que la syphilis, menace de tourner court. A quel remède l'expérience commande-t-elle de faire appel en pareille occurrence, pour parer au danger et conjurer un avortement? Au *mercure*, oui,

1. Pour de plus amples détails, voir *Danger social de la syphilis* (Bibliothèque de la Société française de prophylaxie; Delagrave, Paris).

très certainement, au mercure. Sur cent médecins vous en trouverez cent qui, en tel cas, placeront leur confiance dans le mercure; et cela non pas seulement sur le dire des maîtres, par habitude ou confiance traditionnelle, mais par expérience propre; car, bien sûrement, il n'est pas un de ces médecins qui n'ait vu, de ses yeux vu, le mercure conserver une grossesse menacée, par exemple au cours de la période secondaire.

II. — Il y a plus. C'est que parfois le mercure, en des circonstances de cet ordre, parvient à sauver des situations désespérées et à réaliser des effets vraiment surprenants, extraordinaires. Jugez-en par un cas de cet ordre que je ne puis résister au désir de vous conter. Chemin faisant, pesez bien dans cette narration, je vous prie, tous les détails de la scène morbide.

Une jeune femme d'une vingtaine d'années entre à Saint-Louis dans un état vraiment sérieux. D'une part, elle est affectée d'une syphilide papulo-tuberculeuse qui, littéralement, lui crible tout le corps et à laquelle s'adjoint tout un cortège de manifestations syphilitiques : grosse éruption croûteuse du

cuir chevelu, alopécies intenses, syphilides ulcéreuses des amygdales, adénopathies cervicales et péripharyngiennes, syphilides vulvaires confluentes, de forme papulo-hypertrophique, périostites frontales, périostites tibiales, et j'en oublie.

D'autre part, état général fortement affecté : accablement, prostration voisine de l'*aspect typhoïde;* — état fébrile continu, avec exacerbations vespérales; — céphalées violentes, et certain degré de stupeur typhique ; — inappétence absolue, mais sans état saburral.

Et, en troisième lieu, grossesse ! Cette malheureuse, en effet, dans le même rapport, dans « l'unique rapport » qu'elle a jamais eu, il y a trois à quatre mois, a contracté simultanément syphilis et grossesse. — Nul traitement, « par misère », n'a été suivi jusqu'à ce jour.

En somme, donc, *grossesse, au début d'une syphilis maligne précoce, avec état général grave et typhose syphilitique.*

Ah ! personne, je l'affirme bien, en de telles conditions, n'eût auguré favorablement de cette grossesse. Je n'aurais jamais supposé, pour ma part, si confiant que je sois dans les vertus du mercure, qu'un enfant ainsi menacé pût être sauvé de par lui. Eh bien, cependant, grâce au mercure, qu'arriva-t-il?

C'est que — contre toute attente — la fausse couche fut évitée;

C'est que — contre toute attente — la grossesse vint à terme;

C'est que — contre toute attente — l'enfant naquit vivant et survécut, cela avec un état de santé pour le moins moyen;

C'est, enfin, — encore contre toute attente, — qu'il resta indemne de syphilis, et cela au moins jusqu'à son sixième mois, époque à laquelle, malheureusement, nous le perdîmes de vue.

Eh bien, sans autres commentaires, je déclare ceci :

Un enfant engendré par un père en état de syphilis virulente, lequel en ce même moment transmet la syphilis à la mère future de cet enfant; — un enfant qui se développe dans le sein d'une mère affectée d'une syphilis maligne précoce, que compliquent des accidents fébriles pseudo-typhiques; — un enfant qui, en dépit de toutes ces détestables conditions, vient au monde vivant et à terme, qui survit, prospère, et qui (au moins jusqu'à son sixième mois) reste exempt du moindre symptôme syphilitique; — tout cet ensemble constitue pour moi quelque chose de *stupéfiant, d'extraordinaire, de prodigieux.*

Or, comme, en toute évidence, c'est au

mercure seul que peut être imputé ce prodige, je ne manque pas de lui en faire honneur, et vous concevez dès lors quelle confiance je suis conduit à lui accorder en tant que *modificateur, correctif, de l'influence héréditaire exercée par des parents syphilitiques sur le produit de conception.*

III. — Un troisième témoignage en faveur de la thèse dont je poursuis la démonstration nous est offert par le fait suivant, qui est d'observation commune :

Certaines femmes commencent par avoir une série de grossesses qui toutes, invariablement, aboutissent soit à l'avortement, soit à la naissance d'enfants morts ou d'enfants étiolés, chétifs, ne tardant pas à mourir. On recherche la cause de tels accidents, et l'on trouve une syphilis du mari, ou de la mère, ou des deux géniteurs (n'importe). — Alors intervient un traitement mercuriel plus ou moins prolongé. — Puis, au delà, ces mêmes femmes ont des grossesses normales, se terminant à terme et donnant des enfants vivants.

A dessein je le répète, les cas de cet ordre

sont légion, et comme déjà, à propos d'une autre question, j'ai été amené à vous en citer deux exemples, je n'y reviendrai pas. Mais il me reste à spécifier, à propos du point qui nous occupe actuellement, que cette action corrective, neutralisante, suspensive, du traitement mercuriel sur l'hérédité syphilitique, s'exerce dans toutes les conditions possibles de provenance héréditaire, c'est-à-dire quelle que soit la source d'où dérive cette hérédité, que cette hérédité provienne du père ou de la mère ou des deux géniteurs à la fois. De cela voici la preuve :

1° Pour l'hérédité paternelle, aux cas cités précédemment laissez-moi joindre les deux suivants, remarquables par le nombre des fausses couches.

Une femme saine, mariée à un homme syphilitique, devient enceinte cinq fois et avorte *cinq fois*, sans qu'on puisse trouver une raison à ces fausses couches. On finit cependant par songer, comme cause possible de ces avortements, à la syphilis du mari, qui est soumis alors à un traitement spécifique. — Une sixième et une septième grossesse surviennent au delà, et amènent des enfants à terme, bien vivants et indemnes.

Un jeune homme se marie deux ans après avoir contracté une syphilis pour laquelle il ne s'est traité

que deux mois. — Sa femme reste saine et devient enceinte six fois. — *Six fois* elle avorte. — Alors le mari et la femme (bien que saine) sont soumis au traitement mixte (mercure et iodure) pendant une année. — Un an plus tard, nouvelle grossesse, laquelle amène un enfant vivant et sain.

2° De même, en second lieu, le traitement corrige l'*hérédité maternelle*.

Exemples :

Une femme syphilitique se marie avec un homme sain. Elle accouche, en 1885, d'un enfant syphilitique, qui meurt à trois mois. — Elle redevient enceinte en 1886. — Je la traite énergiquement pendant tout le cours de sa grossesse. Résultat : naissance à terme d'un enfant sain.

Une femme reçoit la syphilis d'un premier mari et ne se traite que d'une façon éphémère. — Devenue veuve, elle se remarie à un homme sain et conçoit de cet homme plusieurs enfants qui ou bien meurent *in utero* ou bien naissent avec la syphilis. — Elle se traite alors d'une façon sérieuse. — Après ce traitement, trois grossesses amènent trois enfants vivants et sains.

3° Et de même, enfin, pour l'*hérédité mixte*. Ainsi :

Un jeune homme contracte la syphilis en 1862 et se marie en 65, après ne s'être que très insuffisamment traité. Surviennent deux grossesses qui, naturellement, se terminent mal, la première par avortement et la seconde par naissance prématurée d'un

enfant syphilitique qui meurt à quelques semaines. — Devenu veuf, il se remarie en 72. Sa femme devient enceinte tout aussitôt, puis présente des symptômes de syphilis secondaire et avorte d'un enfant syphilitique. — Alors traitement des deux époux. — En 77 et 80, deux grossesses heureuses amènent des enfants bien portants.

Quoi de plus probant que tout cet ensemble de faits?

IV. — Eh bien, je me trompe. Il est quelque chose de plus probant encore : c'est un curieux ordre de faits que vous connaissez déjà par ce qui précède et qui consiste en une alternance singulière de grossesses heureuses ou malheureuses, suivant l'intervention ou la non-intervention préalable du traitement. Ainsi, — je ne crains pas de revenir sur ce point, — une femme affectée de syphilis devient enceinte et se traite correctement; elle accouche à terme d'un enfant vivant. — Elle ne se traite plus. Alors, nouvelle grossesse, qui, cette fois, aboutit à un avortement ou à la naissance d'un enfant syphilitique. — Nouveau traitement. Alors, troisième grossesse, qui évolue normalement et amène un enfant sain.

De telle sorte qu'une influence *provisoire*, même simplement provisoire, du traitement spécifique suffit à conjurer provisoirement les effets de l'hérédité syphilitique! Oui, je le répète encore une fois, il suffit, tout au moins il peut suffire, pour qu'une grossesse évolue heureusement, pour qu'un enfant arrive à terme et vivant, que son géniteur ou ses géniteurs syphilitiques se trouvent, au moment de la procréation, sous l'influence d'une mercurialisation récente. Des faits de ce genre ont été observés plusieurs fois. En vérité, on les croirait inventés de toutes pièces pour les besoins de la démonstration que nous poursuivons ici. De sorte qu'après les avoir cités, insister serait vraiment superflu.

Aussi bien, comme conséquence de tout ce qui précède, comme effet de cette action corrective, neutralisante, exercée par le traitement sur l'hérédité syphilitique, est-il absolument commun, courant, de rencontrer des sujets qui, bien qu'issus de souche syphilitique, ne s'en présentent pas moins avec une santé moyenne ou même bonne, avec

une vitalité normale, avec un état normal du développement au triple point de vue physique, intellectuel et moral, bref avec une absence absolue de tout symptôme spécifique, de tout stigmate suspect, de toute tare héréditaire.

Sans exagération on pourrait dire que, pour de tels sujets, le traitement spécifique a été comme une sorte de baptême qui les a lavés de la souillure originelle.

Inutile, je pense, d'ajouter en terminant que cette action dépurative du traitement trouve un puissant auxiliaire dans le *temps,* ce grand effaceur de toutes choses, dans le temps qui (lentement, il est vrai, et bien plus lentement que le mercure) use, émousse, amoindrit et finit par annihiler la puissance de transmission héréditaire au fœtus.

En sorte que *cette double dépuration déterminée par le mercure et les années constitue la meilleure sauvegarde dont nous disposions contre les effets de l'hérédité syphilitique, sauvegarde vraiment efficace, sûre, quasi souveraine.*

Et, pour ma part, de par l'expérience

qu'une longue pratique m'a permis d'acquérir en la matière, je n'hésite pas à poser ceci comme axiome, à savoir que :

AVEC DU MERCURE ET DU TEMPS ON PEUT FAIRE D'UN SUJET SYPHILITIQUE, SAUF EXCEPTIONS BIEN RARES, UN MARI ET UN PÈRE NON DANGEREUX

* * *

J'ai fini. Tour à tour je viens d'établir :

Que d'une façon très habituelle, *comme règle même, on guérit de la syphilis;*

Qu'on en guérit dans le présent et pour l'avenir.

Qu'on en guérit quant aux dangers personnels qu'elle comporte;

Et qu'on en guérit également quant aux dangers dont elle menace la femme et les enfants du sujet contaminé.

Maintenant, comme dernier mot, comme complément à tout ce qui précède, je voudrais faire une chose impossible qui achèverait de fixer vos convictions. Je voudrais, comme dans les leçons de choses, procéder par exhibition et faire comparaître sous vos yeux, non pas des malades (mon ambition ne va pas jusque-là), mais des dossiers de

malades qui, ayant contracté la syphilis de vieille date, mais ayant eu le bon esprit de s'en traiter, n'en ont pas éprouvé grand dommage et même ont vécu en paix avec elle depuis les hostilités des premiers temps. Je précise. Je voudrais faire défiler devant vous des dossiers de malades qui, syphilitiques depuis 20, 30, 40, 50 ans, mais s'étant traités de leur syphilis :

1° N'ont plus éprouvé d'accidents personnels depuis les premières années, voire, pour bon nombre, depuis la première année de l'infection;

2° Qui se sont mariés, et dont les femmes sont restées indemnes;

3° Qui ont eu des enfants (un, ou deux, ou trois, ou quatre, ou cinq, ou plus même), lesquels, soit au physique, soit au moral, semblent n'avoir été touchés en rien par l'infection paternelle;

4° Et chez qui, en un mot, la syphilis est restée, au delà de ses premières années, silencieuse, latente, comme si elle n'avait jamais existé.

Oui, je voudrais produire devant vous et en nombre de tels cas, car des cas de cet

ordre seraient de nature à vous convaincre que la syphilis n'est pas ce qu'en ont dit quelques pessimistes et quelques désespérés, à savoir, « une ruine, une catastrophe, un désastre pour toute l'existence, une déchéance, un empêchement à une vie bien remplie et heureuse, un obstacle à une longue survie », etc., etc. Et je n'aurais pas de peine non plus à vous démontrer, s'il m'était permis de citer des noms propres, qu'elle n'est pas « un obstacle à une carrière active, brillante et même glorieuse ».

Des *cas consolateurs* de ce genre, j'en aurais des centaines à vous citer, car ils ne sont ni exceptionnels, je vous le garantis, ni même rares. Laissez-moi tout au moins, comme spécimens, en produire une poignée. Je les prendrai tous sur des malades ayant accompli avec la syphilis — remarquez bien ce chiffre — *un bail d'au minimum 25 ans.* — Les voici :

I. — X... Syphilis en 1880, c'est à-dire il y a *vingt-cinq ans;* — exclusivement caractérisée par ceci, au cours de la première année : chancre induré, roséole et quelques plaques muqueuses buccales. — Traitement prolongé. — Nul autre symptôme jusqu'à ce jour.

II. — X... Syphilis datant de *vingt-cinq ans.* — Pas d'autres accidents depuis le chancre initial que quelques manifestations secondaires des plus bénignes (roséole, croûtelles du cuir chevelu, adénopathies cervicales, syphilides amygdaliennes), survenues dans les dix premiers mois de la maladie. — Traitement long et régulier. — *Un enfant* de quatre ans, *sain.* — Femme restée indemne.

III. — X... Syphilis datant de *vingt-cinq ans.* — Chancre induré; plaques muqueuses buccales et anales. Jamais d'éruptions. — Mais crise neurasthénique, ayant duré plusieurs années. — Traitement long, mais souvent interrompu par le traitement antinerveux. — *Sept enfants,* dont l'aîné a quatorze ans, *sains,* « superbes de constitution et de santé ». — Femme indemne.

IV. — X... Syphilis datant de *vingt-cinq ans.* — Comme seuls accidents, roséole et plaques buccales au cours de la première année. — Absolument rien autre. — Excellent état général. — Traitement prolongé plusieurs années et repris au delà une série de fois. — Femme indemne. — *Quatre enfants,* dont un mort de fièvre typhoïde, les trois autres *sains* et bien portants.

V. — X... Syphilis datant de *vingt-sept ans.* — Rien autre que quelques symptômes secondaires à la suite du chancre, dans les deux premières années. — Traitement poursuivi plusieurs années.

VI. — Observation de tous points identique à la précédente.

VII. — X... Syphilis datant de *vingt-huit ans.* — Chancre; syphilide papulo-squameuse la première année. — Traitement long. — Aucun accident depuis la première année. — Mariage. — Femme restée indemne. — *Trois enfants sains.*

VIII. — X... Syphilis datant de *vingt-neuf ans.* — Restée silencieuse depuis la fin de la première année, où se sont produits, à la suite du chancre, quelques accidents secondaires des plus légers. — Traitement méthodique et longuement poursuivi. — Pas d'enfants. — Vie des plus actives, des plus laborieuses. — Occupe avec éclat un des premiers rangs de sa profession.

IX. — Identique de tous points à l'observation précédente.

X. — X... Syphilis datant de *trente ans.* — Quelques accidents secondaires (roséole, plaques buccales, plaques érosives du gland, roséole de récidive, deuxième roséole de récidive, ébauche de syphilide palmaire), tout cela au cours des quatre premières années, au delà desquelles rien ne s'est plus produit. — Traitement long, repris maintes fois en raison des récidives. — *Deux enfants sains.* — Femme indemne.

XI. — X... Syphilis datant de *trente-quatre ans.* — Rien autre que quelques manifestations secondaires bénignes au cours de la première année. — Dans la troisième année, syphilide palmaire. — Depuis lors, rien. — Traitement très longuement poursuivi. — *Trois enfants sains.* — Femme indemne. — Santé très vigoureuse. — Vie très active.

XII. — X... Syphilis datant de *trente-sept ans.* —

Quelques accidents secondaires au cours de la première année. — Absolument rien autre de suspect depuis lors. — Traitement énergique, dirigé par notre regretté collègue le docteur Parrot. — *Cinq enfants,* dont l'aîné a trente ans, tous *sains.*

XIII. — X... Syphilis datant de *trente-sept ans.* — Chancre induré. — Au cours des deux premières années, roséole, plaques buccales à maintes reprises (fumeur incorrigible), iritis sérieuse, syphilide palmaire. — Traitement énergique ; a même eu deux stomatites mercurielles assez intenses. — Depuis lors, nul accident. — Femme indemne. — *Cinq enfants sains,* indemnes de tout stigmate. Deux filles notamment présentent la dentition la plus régulière et la plus belle qu'il soit possible d'imaginer. — Carrière très laborieuse.

XIV. — X... Syphilis datant de *trente-neuf ans.* — Quelques accidents secondaires légers (roséole, papules cutanées, syphilides buccales) au cours de la première année. — Exostose au cours de la quatrième année. — Traitement long. — Nul autre accident, en dépit d'une vie agitée, tumultueuse.

XV. — X... Syphilis datant de *quarante et un ans.* — Chancre induré; roséole, plaques buccales à diverses reprises; hydarthrose probablement spécifique. — Nulle manifestation depuis la troisième année de la maladie, en dépit d'une constitution chétive et d'un lymphatisme très accusé. — Traitement long. — *Deux enfants sains,* dont une fille à dentition superbe. — Femme indemne.

XVI. — Septuagénaire. — Syphilis datant de 1863, c'est-à-dire de *quarante-deux ans.* — Chancres et

quelques accidents secondaires légers. — Traitement assidu, dirigé par M. Ricord, pendant quatre ans. — En 68, érythème tertiaire. — Nouveau traitement. — Depuis lors, nul accident. — Santé excellente; très vigoureux. — *Quatre enfants sains,* dont un est mort d'accidents paludiques. — Une fille déjà mère de quatre enfants vivants et « superbes ». — Femme indemne.

XVII. — X... Syphilis datant de *quarante-sept ans.* — Quelques légers accidents secondaires au début. La quatrième et la septième année, syphilide palmaire. — Syphilide plantaire au cours de la seizième année. — Traitements multiples en raison de ces rechutes. — *Cinq enfants sains.* — Femme indemne.

XVIII. — X... Septuagénaire. — Syphilis datant de *quarante-huit ans.* — Chancre induré; quelques manifestations secondaires dans les deux premières années. — Traitements multiples. Série nombreuse de cures à Uriage par frictions mercurielles. — Nul accident depuis quarante-six ans. — Excellente santé. — Vie laborieuse.

XIX. — Septuagénaire. — Syphilis datant de *quarante-neuf ans.* — Chancre induré. — Roséole; plaques buccales à diverses reprises au cours des deux premières années. — Traitement long. — Nul accident depuis quarante-sept ans.

De même M. le professeur Tarnowsky a relaté le cas curieux d'un de ses clients qui, à huit ans, en jouant avec des enfants affectés de syphilis, contracta la *syphilis des*

innocents; — qui, pendant quelques années, présenta une série d'accidents de forme secondaire et même tertiaire; — mais qui, depuis l'âge de quinze ans jusqu'à celui de quatre-vingt-un ans, c'est-à-dire pendant SOIXANTE-SIX ANS, resta absolument indemne de toute manifestation spécifique. « Actuellement, nous dit-il, c'est un *beau vieillard,* large d'épaules, jouissant d'une bonne vue, ayant conservé cheveux et dents. Excellent marcheur, il chasse et parcourt les forêts, le fusil au bras, pendant de longues heures, sans accuser ni fatigue ni malaise d'aucune sorte. »

*
* *

Au total, donc, et comme conclusion dernière, je dirai :

LA SYPHILIS EST CURABLE A TOUS LES POINTS DE VUE, POUR L'INDIVIDU ET POUR LA FAMILLE.

Telle est la conviction à laquelle m'ont conduit un examen rigoureux, impartial, de la question et une longue expérience des choses de la syphilis.

Il y a loin de là, on le voit, au pronostic qui est souvent imputé à la syphilis. Au dire des gens du monde notamment, dont le propre est de parler de toutes choses sans les connaître, la syphilis serait « une abominable maladie qui ne pardonne pas, qui n'a pas de fin, qui ne guérit jamais, qui persécute ses victimes dans l'éternité des âges », et le malade qui vient à en être affecté n'a plus, comme les damnés du Dante, qu'à « déposer toute espérance ». C'est là fantaisie pure, c'est là folie, tandis que la vérité, la stricte vérité, je vous l'affirme encore une fois, est ce que je viens de dire.

Sans nul doute, ajouterai-je enfin, contracter la syphilis est un malheur, et un malheur sérieux. Mais c'est un malheur *réparable,* et vraiment il est peu de maladies qui ouvrent aussi largement les portes à la guérison.

Le jour, donc, où l'on vient à en être frappé, il faut de sang-froid et virilement envisager la situation, sans illusion comme sans faiblesse, et se dire : « C'est une bataille entre la maladie et moi. A l'œuvre donc, et courage ! Courage, puisque la science af-

firme qu'avec du mercure, de l'hygiène et du temps on vient à bout de la syphilis, et puisqu'elle me donne ainsi l'espoir de reconquérir un jour ma santé d'autrefois, voire avec le droit d'aspirer à me faire une famille, avec la liberté et le bonheur d'être père ! »

SOCIÉTÉ ANONYME D'IMPRIMERIE DE VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE
Jules Bardoux, Directeur.

